

ami entends-tu...

journal de la Résistance bretonne

organe de l'association nationale des anciens combattants de la résistance (ANACR) comités du morbihan-
côtes d'armor-finistère et d'ille & vilaine

158

CAHIER
CENTRAL
pages I à XII

**cérémonie de la Maltière
le 30 décembre
à St Jacques de la Lande**



**Roger Péresse, de réfractaire au S.T.O à la Résistance
«Vous continuerez la vie !», les fusillés de Châteaubriant
Robert le Guennec: «comment je suis entré en Résistance»
Jules Lincy et Robert Favrel**

décembre 2012. 4 €

POUR SUIVRE LA CAMPAGNE DU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE VOIE L'INSTAURATION

sommaire

Edito	1
Congrès national	4
La France combattante	5
Le pôle Jean Moulin	8
Roger Péresse ..	10
Robert Le Guennec ..	13
Lanvolon-Plouha ..	18
Beg Runio ..	19
Les fusillés de Châteaubriant ..	20
Une rue Rol-Tanguy à Plougastel-Daoulas ..	24
Jules Lincy et Robert Favrel ..	26
Le site internet du Morbihan ..	28
Le musée Joseph Lhomenède ..	29
Nos ami(e)s disparu(e)s ..	29
Les fusillés de La Maltière I à XII	

Photo de couverture : probablement la première cérémonie à la Butte de la Maltière. D.R.

Nous avons pris connaissance sur le site internet de l'Assemblée nationale de la proposition de loi enregistrée le 10 octobre 2012, proposition renvoyée à la Commission de la défense nationale et des forces armées, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement. Voici les termes de cette proposition présentée par Mesdames et Messieurs Jean-Jacques Candelier, François Asensi, Alain Bocquet, Marie-George Buffet, Patrice Carvalho, Gaby Charroux, André Chassaigne, Marc Dolez, Jacqueline Fraysse et Nicolas Sansu :

L'EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,
La célébration annuelle d'une journée nationale de la Résistance est un devoir de mémoire et de transmission pour notre pays, c'est aussi un souhait des associations de résistants et d'anciens combattants. Cette journée nationale sera dédiée aux valeurs de la Résistance et à la perpétuation du souvenir des femmes et des hommes qui ont eu le courage de refuser la capitulation, de combattre l'occupation nazie et la collaboration et qui ont redonné à la France sa dignité bafouée par Vichy.

Le Conseil national de la Résistance, réuni pour la première fois le 27 mai 1943, sous la présidence de Jean Moulin, était l'une des instances majeures de la France en guerre. Les mouvements, les courants politiques et les syndicats résistants se trouvaient rassemblés, au-delà des différences, autour d'une cause commune : la Résistance pour une France libre. C'est la fondation du Conseil national de la Résistance qui a permis que la Résistance intérieure joue un

rôle prépondérant dans la libération de notre pays. Le 27 mai 1943, la Résistance intérieure française a ainsi démontré son union et sa force et cette date est devenue le symbole de la victoire. Elle s'impose donc pour célébrer annuellement le souvenir des femmes et des hommes qui ont donné l'élan et oeuvré à la libération.

En outre, une telle célébration pourra être l'occasion pour les enseignants de transmettre aux élèves la mémoire de cette période historique mais aussi les valeurs humanistes et d'engagement que symbolisent les femmes, les jeunes et les hommes qui se sont battus jusqu'au sacrifice de leur vie, pour sauver notre République.

C'est pourquoi nous vous invitons à voter cette proposition de loi qui tend à instituer une journée nationale de la Résistance, fixée au jour de la date anniversaire de la création du Conseil national de la Résistance.

LA PROPOSITION DE LOI

Article 1er

La République française institue une journée nationale de la Résistance.

Article 2

Cette journée, ni fériée, ni chômée, est fixée au 27 mai, jour anniversaire de la création du Conseil national de la Résistance.

Article 3

Dans tous les établissements d'enseignement, les enseignants consacrent une partie de cette journée anniversaire aux thèmes de la Résistance et de la Déportation.

Cette proposition nous paraît correspondre en tous points à la demande régulièrement renouvelée par l'A.n.a.c.r depuis près de 20 ans de voir instaurer le 27 mai une telle journée nationale de la Résistance.

NE POUR QUE L'ANNÉE 2013, ANNÉE ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DU 27 MAI COMME JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE

Aussi avons-nous jugé opportun d'intervenir notamment auprès des candidats aux élections législatives devenus députés du Morbihan, candidats auprès desquels nous étions intervenus par courrier en date du 14 mai 2012 pour solliciter leur prise de position par rapport à l'instauration d'une journée nationale de la Résistance le 27 mai, et par rapport à l'enseignement de l'histoire dans les établissements scolaires.

Nous avons rappelé à chacun d'eux l'essentiel de la réponse qu'il avait bien voulu nous adresser et plus particulièrement :

Hervé Pellois , député de la 1ère circonscription : *« j'apprécie la démarche qui est la vôtre et je partage les valeurs que vous portez dans le débat public... je m'engage à défendre le rétablissement obligatoire de l'enseignement de l'histoire dans toutes les classes de terminale...Je ne suis pas défavorable à l'instauration d'une journée nationale de la Résistance le 27 Mai. »*

Jean-Pierre Le Roch , député de la 3ème circonscription : *« je souhaite vous assurer de mon attachement aux idéaux de la Résistance tels que qu'ils ont été portés par le Conseil national de la Résistance et traduits dans son programme du 15 mars 1944. 70 ans plus tard, le programme du CNR demeure le socle de notre pacte républicain »*

Paul Molac , député de la 4ème circonscription : *« je ne peux que me reconnaître dans les valeurs de démocratie, de respect de la dignité humaine et de progrès social du Conseil National de la Résistance... attaquées durant les 5 dernières années par le gouvernement Sarkozy »* ajoutant *« je voterai une proposition de Loi qui irait dans le sens de l'instauration d'une journée nationale*

de la Résistance »

Gwendal Rouillard, député de la 5ème circonscription : *« je suis tout à fait favorable à l'instauration d'une journée nationale de la Résistance le 27 mai...Je partage pleinement [vos] préoccupations au sujet des modifications apportées à l'enseignement de l'histoire au lycée ... Si les habitantes et habitants de la 5ème circonscription m'en donnent mandat les 10 et 17 juin prochains, je continuerai à me battre à l'Assemblée Nationale en faveur de ces justes causes. »*

Philippe Nogués, député de la 6ème circonscription : *« les valeurs que vous défendez, me parlent profondément ... Je défendrai l'instauration d'une journée nationale de la Résistance le 27 mai, en relation avec la constitution du Conseil national de la Résistance.»*

Nous avons ensuite indiqué à Messieurs les députés que la proposition de loi du 10 octobre 2012, seule déposée à ce jour, à notre connaissance, nous paraissait répondre aux objectifs que poursuit notre association à travers sa campagne récurrente pour le 27 mai .

Nous avons enfin évoqué le discours radiodiffusé du Général De Gaulle le 27 mai 1943 qui s'adressant depuis Londres à tous les Français s'exclamait :

L'union pour le renouveau de la France ! La catastrophe a emporté tout l'appareil conventionnel dans lequel nous avons vécu. Qu'on s'en exalte ou qu'on le déplore, notre peuple qui aura tant souffert et tant combattu a condamné, une fois pour toutes, les vieilles formules, les hiérarchies et les routines, qui l'ont conduit à la défaite, puis à la honte, enfin à l'esclavage.

Ceux qui s'efforcent de bloquer la roue en seront tout bonnement

écrasés.

Oui ! nous aurons la victoire, mais par des armées rajeunies.

Oui ! nous recouvrerons notre prospérité, mais par un régime économique et social transformé.

Oui ! nous rendrons à nos fils la flamme dans les yeux, le rire dans la gorge, l'ardeur dans le coeur, par des conditions nouvelles de la vie physique, intellectuelle et morale pour chacun.

Cet édifice moderne, à quoi, au fond de ses douleurs, rêve aujourd'hui la nation tout entière, elle ne pourra le bâtir qu'au prix d'un immense effort ordonné et fraternel.

Au moment où la publication récente de sondages effectués chez les jeunes électeurs âgés de 18 à 22 ans, désignés dans le jargon journalistique comme des « primovotants », révèle que 23 % d'entre eux, interrogés sur leur intention de vote pour les élections présidentielles, se déclaraient décidés à voter Marine Le Pen, l'instauration d'une telle journée nationale permettrait, nous semble-t-il, de rappeler, notamment à la jeunesse, les vrais idéaux de la République, comme de donner à celle-ci de purs exemples de civisme.

Nous espérons donc que la nouvelle majorité parlementaire pourra faire voter, au cours de l'année 2013, une loi instaurant cette journée nationale de la Résistance. Nous appelons nos "lecteurs" à intervenir en ce sens auprès du député de leur circonscription.

Katherine Le Port
Présidente départementale
et
Pierrick Chérel
Secrétaire départemental
Anacr du Morbihan

CONGRÈS NATIONAL DE LONS LE SAUNIER, LA RÉOLUTION D'ORIENTATION

L'ANNÉE 2013 SERA CELLE DU 70ÈME ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DU CNR ET DE LA LIBÉRATION DE LA CORSE, PREMIER DÉPARTEMENT MÉTROPOLITAIN, SOUSTRAIT, EN PREMIER LIEU PAR SON INSURRECTION, À L'OCCUPATION NAZIE ET AU RÉGIME PÉTAINISTE, L'ANNÉE 2014 SERA CELLE DE LA PUBLICATION DU PROGRAMME DU CNR ET DE LA LIBÉRATION DE LA FRANCE, L'ANNÉE 2015, CELLE DU 70ÈME ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE SUR LE NAZISME ET SUR LE FASCISME JAPONAIS.

Soixante-dix ans après ces événements majeurs pour l'histoire de la France et du monde, force est de constater que le monde contemporain est fort loin des aspirations et des espérances des peuples, celle d'un monde en paix, celle d'une société humaniste, démocratique et solidaire, dans laquelle l'intérêt général primerait sur les intérêts particuliers, ce qu'exprima en France le programme du Conseil National de la Résistance.

Or, le monde contemporain connaît les guerres. Notre pays s'est à plusieurs reprises trouvé impliqué dans plusieurs d'entre elles, en Afrique centrale et du Nord, d'autres menacent aujourd'hui au Proche et moyen-Orient, en Asie Orientale. Notre société connaît le racisme et la xénophobie, la montée des intégrismes, l'aggravation des discriminations et des exclusions, la solidarité a dramatiquement reculé, les intérêts particuliers ont pris le pas sur l'intérêt général.

Le monde et notre société sont en crise, une crise qui depuis 2008 a pris sur le plan mondial une tournure aiguë, notamment dans plusieurs pays d'Europe, une crise qui, de part la désespérance sociale qu'elle suscite, s'est déjà traduite par des tensions ayant à plusieurs reprises gravement affecté plusieurs états.

C'est ce contexte qui a, s'appuyant sur une méconnaissance de l'histoire, suscité un regain des idéologies que l'on aurait pu croire définitivement vaincues en 1945. Un regain s'accom-

pagnant dans plusieurs pays d'Europe centrale et orientale d'une démarche négationniste de réhabilitation des régimes qui s'en inspirèrent comme en France celle du régime collaborateur de Vichy. En même temps que se développaient des poursuites judiciaires contre des anciens Résistants, contre des victimes de la barbarie nazie, non seulement dans ces pays d'Europe centrale ou Orientale mais dans notre propre pays, tel le procès intenté à l'un des deux survivants du massacre d'Oradour, Robert Hébras, indignement condamné et auquel nous apportons notre soutien. Pire, les idées racistes, autoritaires, antidémocratiques sont parfois diffusées dans des formes dangereuses au-delà de l'extrême-droite.

Cela montre, s'il en était besoin, la nécessité de transmettre la connaissance de ce qu'a été la réalité monstrueuse du fascisme lorsqu'il a été au pouvoir du début des années 1920 à 1945, de ce à quoi ont mené durant cette période les atteintes à la démocratie et les discriminations racistes, la misère sociale conduisant nombre de ceux qui en furent victimes à prêter une écoute attentive aux démagogues. Face à cette montée de l'extrême droite, ces résurgences du fascisme dans tous les pays européens du nord et du sud, de l'est ou de l'ouest, ce dont témoigne l'audience des partis qui s'en réclament, il est souhaitable que puissent être réunies les conditions coordonnées de celles et ceux qui se réclament à tra-

vers l'Europe des valeurs de la Résistance à cette menace qui grandit. En premier lieu dans le cadre de la Fédération Internationale des Résistants (F.I.R) dont l'Anacr est membre observateur.

Cela montre aussi la nécessité d'être vigilant à l'égard du négationnisme falsificateur et de toute tentative d'exonération du fascisme et de ses crimes. Cela montre surtout celle de transmettre la mémoire des combats de ceux qui s'opposèrent au fascisme, souvent avant-guerre, de ceux que l'histoire a appelé les Résistants et qui contribuèrent puissamment à l'abattre et à transmettre les valeurs qui les motivèrent et qu'exprime le programme du CNR. La mise en œuvre à la Libération des mesures qu'il préconisait permit des avancées démocratiques, économiques et sociales qui, malgré les remises en cause qui intervinrent très tôt, restent encore aujourd'hui dans de nombreux domaines des acquis à défendre.

C'est cette volonté de transmettre cette mémoire qui a fondé notre opposition à toute idée de « journée unique du souvenir » qui aurait pour conséquence d'escamoter la spécificité anti fasciste du combat que menèrent les Résistants, les Français libres et les Alliés contre le fascisme. Cela motive notre opposition à l'instauration du 11 novembre comme journée d'hommage aux victimes de tous les conflits et fonde notre volonté de développer notre lutte pour obtenir au plus tôt l'instauration d'une journée nationale de la

Résistance, le 27 mai, moment privilégié de la mémoire aux jeunes générations.

2013, 2014, 2015 seront des années marquantes pour la mémoire, l'Anacr sera activement présente à ces rendez-vous pour continuer le combat anti fasciste qu'elle n'a cessé de mener depuis 60 ans, pour faire connaître, garder vivantes aujourd'hui et pour faire vivre demain les espérances de la Libération et de la victoire.

Pour mener ce combat antifasciste,

l'Anacr, dont le pluralisme est fondateur et consubstantiel, est par là-même le cadre permettant à toutes celles et ceux, de toutes opinions démocratiques, que révoltent le fascisme, la xénophobie, le racisme et le bellicisme de se rassembler, au-delà de leurs différences de conception de la société, d'opinions philosophiques ou de croyances, autour des valeurs humanistes, démocratiques et patriotiques de la Résistance.

Pour mener ce combat, renforcer l'Anacr est une nécessité.

**IL Y A
70 ANS**

MAINTENIR LA FRANCE COMBATTANTE DANS LA COALITION ALLIÉE

LE 8 NOVEMBRE 1942, AU MOMENT DU DÉBARQUEMENT ANGLO-AMÉRICAIN EN AFRIQUE DU NORD, L'AMIRAL DARLAN, MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE DE VICHY, SE TROUVAIT À ALGER, AU CHEVET DE SON FILS, QUI ÉTAIT ATTEINT DE POLIOMYÉLITE. IL DONNAIT L'ORDRE DE S'OPPOSER AU DÉBARQUEMENT, PUIS ORDONNAIT UN "CESSEZ-LE-FEU"- VALABLE D'ABORD POUR ALGER SEULEMENT, PUIS GÉNÉRAL. PUBLIQUEMENT DÉSAVOUÉ PAR PÉTAIN, MAIS CONVAINCU QUE CELUI-CI N'ÉTAIT PAS LIBRE DE S'EXPRIMER, DARLAN DÉCLARAIT ASSUMER LE POUVOIR EN AFRIQUE DU NORD AU NOM DU MARÉCHAL. LE NOGUÈS, RÉSIDANT GÉNÉRAL AU MAROC, ET BOISSON, GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'A.O.F., RECONNAISSAIENT SON AUTORITÉ. DARLAN NOMMAIT ÉGALEMENT AU COMMANDEMENT DES TROUPES LE GÉNÉRAL GIRAUD, ÉVADÉ D'ALLEMAGNE QUELQUES MOIS PLUS TÔT ET QUE LES ANGLO-SAXONS AVAIENT FAIT PASSER EN AFRIQUE DU NORD.

Le Commandement américain traitait avec Darlan, comme si celui-ci, bien que se réclamant de Pétain, représentait une autorité légitime. S'appuyant sur cette position américaine, Darlan lançait, le 15 novembre 1942, une proclamation demandant aux forces françaises en Afrique de lui obéir en tant que représentant de Pétain, au moment même où les troupes allemandes envahissaient le zone Sud et tentaient de s'emparer de la flotte française à Toulon, flotte qui sous les ordres de l'Amiral Laborde avait refusé de rallier Alger, et allait se saborder le 27 novembre 1942.

Ces "manoeuvres" paraissaient remettre en cause la légitimité de De Gaulle à la tête de la France Combat-

tante. Légitimité que ce dernier tenait à réaffirmer tant dans le discours prononcé le 11 novembre à Londres dans l'Albert Hall, que dans la déclaration faite conjointement avec le Comité National Français, le 16 novembre 1942. Voici ces textes :

EXTRAITS DU DISCOURS PRONONCÉ A L'ALBERT HALL

«La voici donc terminée, la première phase de cette guerre, celle où, devant l'assaut prémédité des agresseurs, reculait la faiblesse dispersée des démocraties. Dans les rues héroïques de Stalingrad, dans les sables du désert d'Afrique, dans la brousse des Iles Sa-

lomon, le recul perpétuel a fait place à l'offensive. D'un bout à l'autre de l'Europe torturée, des Pyrénées à la Volga, le souffle de la résistance l'emporte sur l'esprit de défaite et de servitude ...

...Si la France se trouve être, politiquement et moralement, au centre de cette lutte gigantesque, elle l'est aussi stratégiquement. Pour les armées alliées, son sol natal est la tête de pont de l'Europe. Ses terres d'Afrique offrent une base de départ naturelle pour la libération. Nul dans le monde ne doute plus que la bataille de la décision portera le nom de la France.

Qu'il doive en résulter pour notre pays de terribles épreuves ajoutées à tant d'autres, cela n'est que trop évident. Que les traîtres de Vichy, abusant toujours et toujours de la servitude militaire, y trouvent de nouvelles occasions de dresser des poitrines françaises entre la patrie et la libération, nous n'en avons hélas ! jamais douté. Mais que la nation française soit, de ce fait, en mesure d'apporter à l'effort commun un concours essentiel et, par là, d'assurer tous ses droits à la victoire, cela n'est pas moins certain. S'il est déjà établi que le camp de la liberté ne pouvait pas gagner la guerre sans la fidélité française, il reste à faire en sorte que cette guerre soit effectivement gagnée avec la France. Je dis la France, c'est-à-dire une seule nation, un seul territoire, un seul empire, une seule loi. Ah ! certes, dans l'abîme effrayant où l'ont fait rouler le désastre et la trahison, mille forces centrifuges s'exercent sur l'unité de la France...

Et, cependant, c'est un fait qu'elle subsiste et qu'elle s'affermir. Parmi les Français dispersés par la force ou sollicités par le désespoir, l'accord s'est établi dans le secret des âmes. Cet accord est maintenant public. La masse du peuple français s'unit sur les trois impératifs suivants : l'ennemi est l'ennemi ; le salut du pays n'est que dans

la victoire ; c'est dans la France combattante que toute la France doit se rassembler...

Ce grand mouvement de résurrection nationale quel en est le ciment ? ...

Le ciment de l'unité française, c'est le sang des Français qui n'ont jamais, eux, tenu compte de l'Armistice, de ceux qui, depuis Rethondes, meurent tout de même pour la France, de ceux qui n'ont pas voulu connaître, suivant le vers de Corneille, « la honte de mourir sans avoir combattu ». Oui, le sacrifice total accepté par certains pour le salut de tous, voilà d'abord ce qui rassemble les enfants de la patrie. Soldats morts à Keren, à Koufra, à Mourzouk, à Damas, à Bir-Hakeim, à Hameimat ; marins des navires coulés : Narval, Surcouf, Alysse, Mimosa, Poulmic, Viking, Chasseur 8 ; aviateurs tués dans le ciel des batailles d'Angleterre, d'Orient, d'Afrique ; volontaires françaises écrasées à votre poste ; équipages de nos navires marchands détruits en service commandé ; combattants de Saint-Nazaire tombés le couteau à la main ; fusillés de Nantes, de Paris, de Lille, de Bordeaux, de Strasbourg et d'ailleurs, c'est vous qui maintenez la France indivisible.

C'est grâce à vous que, dans son malheur, elle ressent ces tressaillements qui font se lever les têtes et se redresser les coeurs. C'est vous qui donnez un sens, une portée, une valeur, à tout ce que nous tâchons de faire pour le pays. Sans vous, rien ne serait rien, même pas les microphones et les porte-plume. C'est vous qui condamnez les traîtres, déshonorez les attentistes, exaltez les courageux. Braves et purs enfants de chez nous ! En rendant le dernier soupir, vous avez dit : « Vive la France ! Eh bien ! dormez en paix ! La France vivra parce que, vous, vous avez su mourir pour elle.

Le centre autour duquel se refait



**IL Y A
70 ANS**

l'unité française, c'est la France qui combat. ...

...Nous ne voulons pas de neutralisation pour aucun morceau de la France ni de l'Empire. Nous n'admettrions pas que quiconque vienne diviser l'effort de guerre de la patrie par aucune de ces entreprises dites parallèles, c'est-à-dire séparées, dont l'expression sourde, mais puissante, de la volonté nationale saurait d'ailleurs faire justice comme elle a toujours su le faire depuis deux ans, quatre mois et vingt-cinq jours. Oui, c'est au nom de la France que parle le Comité national français quand il requiert de tous leur concours pur et simple pour arracher à l'ennemi et à Vichy notre pays qu'ils écrasent, pour rétablir intégralement toutes les libertés françaises et faire observer les lois de la République. Car cette restauration complète de l'intégrité et de l'unité territoriales et impériales françaises, cette libération de toute espèce de tyrannie, ce respect de ce qui fut, naguère, décidé par la nation et que seule la nation a le droit de modifier, ce sont bien là les volontés immé-

diates de notre peuple et, par conséquent, les buts de nos efforts.

...Les hiérarchies établies naguère, les personnages jadis consacrés, les règles du jeu d'autrefois, n'ont plus prise sur sa confiance. La nation ne connaît plus de cadres que ceux de sa libération comme, dans sa grande Ré-

volution, elle n'acceptait plus de chefs que ceux du salut public...Aujourd'hui, la France se recueille dans une espérance et dans une seule volonté. Elle le fait tout entière à la seule exception des traîtres. Ici se trouvent rassemblés, pour un même acte de foi, des milliers d'hommes et de femmes de

chez nous, faisant de notre réunion comme une image du pays. De même que, malgré mille et mille vicissitudes, nous nous trouvons, côte à côte, plus résolu que jamais, sous le signe immortel de notre croix de Lorraine, ainsi rien ne pourra faire que la France, restée indivisible dans les pires ténèbres de son histoire, se laisse diviser au moment où la radieuse aurore se dessine à l'horizon.

Un seul combat pour une seule patrie !»



16 NOVEMBRE 1942 DÉCLARATION OFFICIELLE DU GÉNÉRAL DE GAULLE ET DU COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS

Le Général de Gaulle et le Comité national français proclament qu'ils ne prennent aucune part et n'assument aucune responsabilité dans les négociations en Afrique du Nord avec les délégués de Vichy.

Si ces négociations devaient conduire à des dispositions qui auraient pour effet de consacrer le régime de Vichy en Afrique du Nord, ceci ne pourrait évidemment être accepté par la France combattante.

L'union de tous les territoires français d'outre-mer dans le combat pour la libération doit se faire dans des conditions conformes à la volonté et à la dignité du peuple français.

PROJET DE PÔLE JEAN MOULIN-RÉSISTANCE

**APPEL AUX FRANÇAIS LIBRES, RÉSISTANTS, DÉPORTÉS,
À LEURS ASSOCIATIONS, À LEURS FAMILLES, AINSI QU'À TOUS CEUX QUI SONT ATTACHÉS AUX IDÉAUX ET AUX VALEURS
DE LA RÉSISTANCE.**

Rassemblons les sources privées de documents, d'archives, de témoignages sur la seconde guerre mondiale, la Résistance, la Déportation, leur dispersion accompagnant la disparition des derniers acteurs et témoins. La perte, presque quotidienne de tout ce patrimoine, soixante-six ans après la victoire sur le nazisme, est à endiguer d'urgence. Nous proposons la création d'un lieu unique sur le Finistère accueillant la collecte de tout ce patrimoine, sous forme de dons, dépôts, ou prêts à fin de numérisation.

L'enjeu majeur pour notre civilisation de ce conflit mondial, la place exceptionnelle du Finistère et de sa jeunesse dans ce conflit, l'hommage dû aux femmes et hommes de courage et d'espoir auxquels nous devons d'être libres, imposent la transmission aux jeunes de demain de ce patrimoine moral et matériel.

«Depuis cinq ans, il n'est plus sur cette terre de matin sans agonies, de soir sans prisons, de midi sans car-

nages» écrivait Albert Camus en juillet 1944.

Quand il écrivait cette Lettre à un ami allemand, en «*cette nuit d'Europe où courent les souffles de l'été*», Camus ne connaissait pas encore l'ampleur inouïe des crimes commis à l'Est par l'Allemagne nazie.

Français Libres, Résistants, Déportés, vous qui avez connu «la Bête immonde», l'avez combattue, l'avez vaincue, avez vu tant des vôtres périr dans ce combat pour la dignité de l'homme et la liberté de notre pays, faites de ce projet le vôtre. Ensemble, pour les générations à venir, pour continuer à construire ce monde de paix et de fraternité que voulaient les Résistants, donnons vie au Pôle Jean Moulin.

Les Résistants de l'Anacr vous adressent leur fraternel salut.

Les Amis de la Résistance vous adressent leur respectueuse reconnaissance.

Anne Friant Mendrès

Comité de parrainage:

**Raymond Aubrac,
Suzanne Bernard,**

**Marie-José Chombart de Lauwe,
Daniel Cordier, Louis Cortot,
Jean-Louis Crémieux-Brilhac,
Stéphane Hessel, Jean Le Bris,
Jean Le Corre, Jean Mével,
François Moal, Cécile Rol-Tanguy,
René Vautier;**

**le Comité d'honneur et l'ensemble
des Résistants de l'ANACR
du Finistère, dont Yves Autret,
Jean Charlès, Marie-Yvette Hily,
Edouard Le Jeune, Eugène Littoux,
Louis Lozach, Michel Mazéas,
Colette Noll, Charles Paperon,
Christine Levisse-Touzé, histo-
rienne, directrice du Musée Général
Leclerc de Hauteclouque - Libération
de Paris -
musée Jean Moulin,
musée de la ville de Paris,
Lucienne Nayet, co-présidente du
musée de la Résistance Nationale,
présidente des Amis du Musée de
la Résistance nationale
et Louis Le Penssec, ancien minis-
tre. D'autres personnalités sont
pressenties.**

REMISE D'ARCHIVES AU PÔLE JEAN MOULIN

Le pôle Jean Moulin a été créé à l'initiative de l'Anacr du Finistère et de sa présidente Anne Friant. Ce pôle souhaite, en partenariat avec toutes les associations de résistants, les FFL et les déportés, recueillir les archives individuelles privées ou collectives. La plupart des associations ont donné leur accord. Nous nous efforçons de convaincre les FFL de nous rejoindre dans ce partenariat. Le pôle a actuellement un local au 30 A, quai de Gaulle 29150 Châteaulin.

Le mardi 2 octobre, à 10h30 en mairie de Châteaulin en présence de Mme Nicolas, maire de Châteaulin et conseillère régionale, eut lieu une réunion conviviale, empreinte d'émotion et surtout symbolique de ce que le pôle Jean Moulin souhaite être. Trois donateurs privés étaient réunis pour remettre officiellement leurs archives au pôle Jean Moulin : Madame Cossu Alba, fille de Robert Alba, Résistant Châteaulinois du Front national déporté et décédé à Neuengamme et

ET CITOYENNETÉ-DU FINISTÈRE À L'EUROPE

membre de l'amicale de Neuengamme, Alexis Le Gall, Résistant de la 1ère DFL de 1940 à 1945 et membre des FFL ainsi que Jacques Froy fils de Jean Froy, Résistant FFI au bataillon Normandie.

Après une introduction de Bernard Le Guillou secrétaire du comité local de l'Anacr, une intervention de Yorick Schleef des archives départementales du Finistère, les donateurs évoquèrent une partie de l'histoire de ces archives faisant resurgir des moments d'intense émotion. Les 40 personnes présentes à cette cérémonie, l'association de

Neuengamme, les associations patriotiques châteaulinoises, les archives départementales, l'association des mémoires de Châteaulin et des membres de la municipalité, ont partagé ces moments d'émotion et mesurèrent ce que fut, pour ceux qui s'engagèrent dans la lutte contre l'occupant, les difficultés de cette période de guerre. Madame Nicolas dans son intervention rappela son souhait de soutenir le pôle Jean Moulin en essayant de trouver un local plus adapté, «soyez patient, a-t-elle affirmé».



De gauche à droite
Bernard Le Guillou, Yorick Schleef,
Jacques Froy, Alexis Le Gall,
Madame Cossu Alba
et Madame Gaëlle Nicolas

COMITÉ PROVISOIRE DE PILOTAGE DU PROJET DE PÔLE JEAN MOULIN:

Anne **Friant-Mendrès**
3, descente du Douric,
29170 Fouesnant 06 79 69 81 45
anne.friant@wanadoo.fr
Marie-Noëlle **Postic**
20, rue de la Poste,
29140 Plounéour-Menez

Michel **Madec**
4, rue Victor Ségalen
29200 Brest
Lucienne **Nayet**
Présidente du Musée
de la Résistance Nationale
Pascal **Prigent**
8, rue Anjela Duval,
29590 Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h
c.prigen@orange.fr
06 65 42 28 03

Bernard **Le Guillou**
Lieu-dit La Beurrerie,
29150 Châteaulin
Roland **Le Fur**
11, lot Keralouet
29740 Plobannaec-Lesconil
Guy **Caraès**
a participé à la création
du Musée Général Leclerc de Hautecloque -Libération de Paris-
et du Musée Jean Moulin

ROGER PERESSE, DE RÉFRACTAIRE AU S.T.O...

EN 1941, VERS LE MOIS DE JUILLET OU D'AOÛT, J'AVAIS TENTÉ DE REJOINDRE L'ANGLETERRE PAR L'ESPAGNE. PARTI EN CAR DE POULGROIX EN INGUINIEL POUR SAINT RIVALAIN EN MELRAND, J'AI PRIS UN TRAIN, DIRECTION LA CHARENTE !



Voici des extraits du récit de Célestin Chalmé tel que recueilli par René Le Guenic dans son livre " Les maquisards de chez nous" (pages 281 à 286)

Dans les mois de mars et avril 1944, l'engagement [des jeunes réfractaires du STO] est tel, dans le triangle d'Inguiniel-Bubry-Plouray, qu'il est indispensable d'envisager une décentralisation des effectifs pour ne pas attirer l'attention de l'occupant déjà braquée sur ce secteur. C'est ainsi que je suis désigné, avec une partie de mes troupes, pour implanter et organiser un nouveau maquis dans la région de Plouray, à la limite des Côtes-d'Armor, région encore relativement calme en cette première quinzaine de mai 1944. Sitôt l'ordre de décentralisation reçu, je prends contact avec le maire de Plouray, M. Vély, un patriote s'il en est, et quelques personnalités de la Commune tous aussi décidés les uns que les autres à soutenir mon action. J'avoue être très agréablement surpris par un si bon accueil qui, par la suite, ne se démentira pas.

L'implantation de mon poste de commandement (PC) et des différents détachements est très rapidement arrêtée. Compte tenu de la tactique ennemie qui consiste, lors des rafles, à utiliser les routes pour délimiter les secteurs à ratisser, le P.C., ainsi qu'un détachement sont implantés à Guidfoss et à proximité, chez M. et Mme Le Stang. Les deux autres détachements stationnent respectivement à l'ouest de la route D 178 de Cohignac, de Coët Bras et Coët Bihan et au sud de la D 1 entre les villages de Kerdonnarch et Rester-mach.....

Le 12 juin, le maquis de Duault dans les Côtes-d'Armor est attaqué par des unités allemandes fortement armées.

Je m'arrêtai à Angoulême pour rejoindre le petit bourg de Vars, distant d'environ 30 km, dans lequel il m'avait été dit que je pourrais trouver un passeur. Celui-ci existait bien mais quand je parvins à le rencontrer, il m'expliqua que, père de deux enfants, il avait déjà suffisamment risqué sa vie, et qu'il ne souhaitait pas continuer. Il me précisa même que, si on se rencontrait dans la rue, il fallait faire comme si on ne se connaissait pas. Cruelle déception pour moi. Fort heureusement, les époux Guégan qui m'avaient accueilli à Vars sur les indications d'une amie d'Inguiniel, étaient vraiment de braves gens. Ils m'ont fait passer pour un cousin et m'ont trouvé un petit hôtel où loger. M. Guégan a réussi à me faire embaucher dans une petite fromagerie car je n'envisageais pas de revenir immédiatement en Bretagne, espérant encore trouver une solution pour passer en Espagne. Je ne pus réaliser ce projet, car fin janvier 1942, j'appris le décès de ma mère survenu le 21 janvier 1942. Il me fallait revenir au pays pour assister à ses obsèques et aider ma famille.

Début janvier 1943, comme j'étais né le 30 avril 1922, je reçus une convocation pour me rendre au camp Franco à Hennebont : j'étais requis pour le travail obligatoire en Allemagne. Je me suis bien gardé de répondre à cette convocation, et suis resté travailler chez mon beau-frère, en prenant quelques précautions pour ne pas me faire repérer. Faut croire que la chance était de mon côté. Un matin, alors que je m'apprêtais à rester dans l'entreprise, mon beau-frère me demanda d'aller chez des paysans, après le casse croûte de 10 heures, pour récu-

pérer ce qu'ils lui devaient après les battages et pour le "défréichissement". Je lui dis, que vu la distance, je resterais manger dans une des fermes. Bien m'en a pris, deux heures après mon départ, les Allemands arrivaient chez mon beau frère, encerclaient la maison, menaçaient tout le monde en demandant de dire où je me trouvais. Un des cousins de mon beau frère eut alors la présence d'esprit de dire que j'étais un bon à rien, qui ne se plaisait nulle part : donc, personne ne savait où je pouvais me trouver actuellement.

Comme ma soeur s'appelait Jaffray, les Allemands n'ont pas fait le rapprochement avec moi, ils n'ont pas fait de perquisition. Sinon, ils auraient peut-être trouvé une lettre qui m'était destinée sur une étagère, entre deux bouteilles. Après le départ des allemands, mon beau-frère vint me prévenir de ne plus rentrer à la maison. Je n'avais d'autre solution que de passer dans la clandestinité. Toutefois, une fois de plus, mon beau-frère m'apporta son aide. Un de ses cousins, prisonnier en Allemagne, était agriculteur à Saint Clément en Bubry. Il était convaincu que la femme de ce dernier, restée seule sur l'exploitation, accepterait de m'accueillir et il décida de m'y conduire. Chemin faisant, nous sommes arrêtés par des gendarmes de Bubry. Heureusement, ceux-ci me connaissaient et je savais pouvoir faire confiance à leur chef, dont j'ai malheureusement oublié le nom. Je n'ai donc pas hésité à lui dire que je refusais d'aller travailler pour les Boches. Non seulement ce dernier m'approuva mais il n'hésita pas à me dire que, s'il apprenait quelque chose me concernant, il viendrait me prévenir pour me permet-

... L'ENTRÉE DANS LA RÉSISTANCE

tre d'échapper aux recherches. Par ailleurs, mon beau-frère avait vu juste. Sa cousine accepta de m'accueillir. Pour ne pas la mettre en danger, elle, son fils, Constant, et le grand-père, je dormais rarement à la ferme, et prenais aussi très souvent mes repas dans les champs. Toutefois, après l'été 1943, les patrouilles allemandes qui menaient la traque aux réfractaires, devenaient de plus en plus nombreuses, y compris dans la région de Bubry. Je sentais bien que mes hôtes commençaient à craindre pour eux-mêmes. Comme je m'étais fait des copains qui se trouvaient dans la même situation que moi, j'ai donc décidé de quitter la ferme pour "résider", si je puis dire, dans l'abri qu'avec mes camarades nous avons aménagé en plein milieu d'une lande près d'Inguiniel.

Nous donnions quelques coups de main aux fermiers du coin, qui, en échange nous ravitaillaient.

Au cours du mois d'octobre 1943, j'appris que Célestin Chalmé recrutait des réfractaires au STO pour son groupe de F.T.P dans lequel je suis entré le 20 novembre 1943. Sans encadrement d'aucune sorte, nous avons commencé à faire quelques sabotages, en pleine nuit, sur les voies ferrées. En effet, un certain Yhuel, forgeron à Poulgroix, nous avait fabriqué une sorte de clé qui permettait d'enlever les boulons tenant les rails sur les traverses. De cette manière, nous avons saboté quelques voies. Nous nous déplaçons bien sûr toujours de nuit, en vélo, sans éclairage. Difficile de nous repérer. Un soir pourtant, nous avons eu "chaud". Nous étions un petit groupe, dans le bourg de Landevant (je n'arrive plus à me souvenir avec qui précisément je me trouvais), quand nous avons entendu l'arrivée d'une patrouille. Heureusement pour

nous, la porte d'une maison était restée ouverte, nous avons pu nous engouffrer dans le couloir. Aucun de nous n'a eu envie de tousser! Dès le passage de la patrouille, mes camarades et moi sommes revenus sur Bubry. Puis le lendemain, nous sommes partis sur le maquis de Plouray où nous avons été rejoints par d'autres gars, dont sept belges. Je me souviens plus particulièrement des faits suivants:

LA PREMIÈRE ARRESTATION DE MES CAMARADES CLAUDE CHALMÉ, ET ROBERT.

Le 2 juin 1944, nous avons reçu pour consigne de nous rendre à Guémené. Comme toujours, nous nous déplaçons à vélo.

Nous nous trouvions entre Plouray et Guémené à hauteur de Kerguzul. Comme tout semblait calme, nous fumions même des cigarettes roulées. J'avais dû mal rouler la mienne et tout d'un coup, elle se défait : je mets pieds à terre, et suis donc distancé par mes camarades. Soudain, un Allemand, mitrailleuse au poing, surgit d'un champ et se place au milieu de la route, stoppant mes deux copains. Puis, il me fait signe d'avancer.

Faisant mine d'acquiescer, pendant que l'Allemand poussait mes deux copains vers le pré, j'ai enfourché mon vélo et fait demi-tour pour prévenir les autres membres du groupe qui nous suivaient à environ un kilomètre.

Je ne comprends toujours pas pourquoi l'Allemand n'a pas tiré. Heureusement, de nous trois, j'étais le seul à avoir un revolver sur moi.

Aussi Claude et Robert ont-ils pu expliquer, l'un en se présentant comme marchand de chevaux à la recherche de bêtes, l'autre en se disant ouvrier agricole, à la recherche d'une em-

Le 14 juin le PC et le groupe de commandement sont transférés de Guidfoss à Saint-Maudé.....

Deux jours plus tard, le 21 juin à l'aube, le PC à Saint-Maudé et le détachement de Guidfoss sont encerclés par plusieurs bataillons. Par chance, notre boulanger, Désiré Inquel, se rendant à son travail, arrêté à l'entrée de Plouray, réussit à s'enfuir et à donner l'alerte à Saint-Maudé. Dans l'impossibilité de nous défendre, je donne l'ordre de quitter les lieux immédiatement dans la direction opposée à l'implantation des deux autres détachements pour leur éviter notre sort. Seules trois jeunes filles agents de liaison, dans l'incapacité de nous suivre, demeurent sur place. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, elles se déguisent en employées de ferme et ne sont pas inquiétées.

Avec mon camarade Julien Mahé, un homme très courageux, je quitte les lieux le dernier après avoir camouflé tout ce qui pourrait sembler suspect à l'ennemi. Presque aussitôt nous sommes pris sous le feu nourri de fusils mitrailleurs et de fusils. Pour nous protéger, nous utilisons au mieux le terrain ce qui ne m'empêche pas d'être légèrement blessé à la tête au moment où nous rejoignons le groupe qui, sous le commandement de mon frère Claude, nous attend à l'abri d'un muret de pierres à flanc de coteau et à environ quatre cents mètres de la ferme de Saint-Mandé. Ayant, tout en m'enfuyant, fait un rapide examen de la situation, je donne des ordres en conséquence : sortir de l'encercllement présumé en franchissant la route Kerguzul-Saint-Tugdual.

En abordant cette route, dans un petit chemin creux, nous sommes pris en enfilade par des tireurs postés en dispositif de bouclage — c'est le sauve qui peut général, le groupe se disperse — je ne reverrai plus mon frère.

Quelques instants plus tard, je me trouve avec quatre camarades [Julien Mahé, Désiré Inquel, Alexandre Rousseau, et j'ai oublié le nom du 4ème] à l'entrée d'un champ de blé. J'y décèle de nombreuses traces parallèles de piétinement ; j'en conclus qu'il a déjà fait l'objet d'un ratisage serré.

Dans l'impossibilité de franchir le système de bouclage ennemi je pense alors que le meilleur moyen de s'en sortir consiste à se camoufler au milieu de ce champ où nous nous éparpillons de quelques mètres les uns des autres.

ROGER PERESSE DE RÉFRACTAIRE AU S.T.O À L'ENTRÉE DANS LA RÉSISTANCE

Ce 21 juin, le jour le plus long de l'année, sera pour mes camarades et moi le jour le plus long de notre vie.....

A la nuit tombante, le calme revenu, tous les cinq nous quittons notre antre, nous avons du mal à y croire. Dans le combat clandestin il n'est pas possible de fixer un lieu de repli, aussi j'ignore totalement ce qu'est devenu le reste du maquis, je suis inquiet de son sort mais que puis-je faire ?

Pour reprendre le contact avec mes chefs je décide de me diriger sur Inguiniel-Bubry pour atterrir finalement à Persquen où un parachutage vient d'avoir lieu. En cours de route, j'apprends par un cultivateur de mes amis, M. Louis Broussot de Saint-Tugdual, l'arrestation de mon frère et d'une quinzaine d'hommes. Ils sont passés par-là, sous la surveillance d'une forte escorte d'Allemands et ont été dirigés semble-t-il sur le Faouët. Il me confirme aussi, que seul le groupe de commandement et le détachement de Guidfoss avaient subi l'attaque allemande.

Ce n'est qu'à la libération, lors de la découverte de la Fosse de Rosquéo que je connaîtrai le bilan de cette journée du 21 juin : 17 arrestations, dont le traître et 16 fusillés. La fosse n'en comporte que 15, Jean De Coninck, un Belge lui aussi mais d'une autre trempe, réussit à s'en extirper.

(NDLR : outre Charles Chalmé , ont été arrêtés lors de cette attaque, François Bernard, Félix Daouphars, Marcel Jaffré, Samuel Lessard, François Le Pen, Pierre Robic, Alban Rousseau ainsi que six jeunes Belges: Jean de Coninck, Camille de Corte, Louis Dehenaw, René Mestdagh de Blankengerge, Raymond Marmenout, Georges Sandele , et deux jeunes gens non identifiés. Conduits dans les geôles de l'école Sainte Barbe à Le Faouët, ils y ont été torturés. La Cour martiale les condamna à mort le 24 juin dans la matinée, et à partir de 21 heures, ils furent conduits au village de Rosquéo pour être exécutés et enterrés dans une fosse. Leurs obsèques eurent lieu le 13 août 1944, en présence du Jean de Coninck qui, blessé, avait réussi à s'enfuir, et avait été recueilli et soigné par des paysans.)

bauche, que, non seulement ils ne se connaissaient pas, mais qu'ils ignoraient qui j'étais. Ils ont été relâchés dans la soirée.

Les Allemands les avaient-ils crus, ou voulaient-ils monter une action de représailles plus efficace dans notre secteur ?

RESCAPÉ DE L'ATTAQUE DU CAMP DE SAINT MAUDÉ.

Toujours est-il que, deux semaines plus tard, le 21 juin 1944, alors que notre détachement se trouvait dans notre campement près de Plouray, les sentinelles nous informent que les Allemands encerclent le camp. Avant de partir, nous prenons soin de cacher, sous un tas de fagots, la grosse moto que possédait notre détachement. Puis nous nous sommes enfuis par les petits chemins. A un moment les Allemands ont dû nous repérer, car nous sommes mitraillés. Mon commandant, Célestin Chalmé, qui se trouvait devant moi est d'ailleurs légèrement blessé à la tête, peut-être par un éclat. Apparemment les Allemands avaient tiré trop court cette première fois. Mais ils ajustent vite leur tir.

Une première balle me siffle à l'oreille, je plonge par-dessus un mur, tombe dans un tas de ronces, dans lequel je tente de m'éloigner à quatre pattes alors que j'entends toujours les balles siffler autour de moi. Convaincu que je ne vais pas trouver d'issue et craignant de tomber vivant aux mains des nazis, je décide de me suicider. Alors que je colle mon revolver sur ma tempe, et m'apprête à tirer, j'ai soudain la vision de ma famille: non, c'est trop bête de finir ainsi! Courage, tout n'est peut-être perdu.

Je ne sais plus comment je suis parvenu à m'extirper du roncier, à longer un talus où j'ai réussi à creuser une

sorte de cachette dans laquelle je me suis terré en attendant la nuit.

Toutefois cette première attaque, nous a éparpillés. Et je me retrouve seul près d'une ferme. Les fermiers terrorisés me supplient de partir.

Or un Allemand était posté un peu plus loin. Où fuir ?

J'ai longé un talus, suivi un chemin creux. La nuit tombée, j'ai réussi à rejoindre un village dont je ne me souviens plus du nom. Je suis entré dans une étable surmontée d'un grenier où j'ai passé la nuit. Quand je suis descendu le lendemain matin, les fermiers en voyant mon état (il faut dire qu' au cours de ma fuite, j'avais perdu mes souliers, et que j'avais creusé mon " terrier" avec les mains et les pieds) ont tout de suite compris que j'étais un maquisard. Mais loin de me chasser, ils m'ont accueilli, donné à manger. Je me souviendrai longtemps des deux grands bols de café et des tartines de pain beurre. Et aussi de la paire de sabots! Même si je l'avoue, vu les blessures que j'avais au pied, cela a été un peu un supplice de marcher en sabot.

Je voulais rejoindre Inguiniel. Mais, en cours de route, j'ai été intercepté par un maquisard qui m'a demandé le mot de passe. Je l'ignorais bien entendu. Toutefois, comme j'ai pu expliquer d'où je venais, cette sentinelle m'a conduit à son chef, le Commandant Roque Carion, alias Icare, qui m'a accepté dans sa compagnie. Et c'est comme cela que dans la nuit du 25 au 26 juin 1944, j'ai participé au parachutage de Ty Glass.

A ce moment là, nous ignorions tous encore la mort tragique de nos camarades, fusillés à Rosquéo.

Récit recueilli par
Katherine Le Port en juillet 2012

ROBERT LE GUENNEC

COMMENT JE SUIS ENTRÉ “ EN RÉSISTANCE ”

JE SUIS NÉ LE 7 DÉCEMBRE 1921 À VIRE DANS LE DÉPARTEMENT DU CALVADOS. MES PARENTS, VICTOR LE GUENNEC ET HÉLÈNE GRIMAUD, ORIGINAIRES TOUS LES DEUX D'AURAY, MARIÉS EN 1920, ÉTAIENT VENUS HABITER DANS CETTE VILLE POUR Y TROUVER DU TRAVAIL.

Mon père voulait se perfectionner dans les métiers de la faïence, ma mère était couturière. Vu les conditions d'existence de l'époque, mes parents m'ont confié dès le premier mois de ma naissance à ma grand-mère maternelle, Marie Grimaud qui, en 1921, vivait seule à Lorient, rue Jules Le-grand. J'ai donc grandi dans cette ville où ma soeur, Jeanine, est née en 1923. En effet, grâce à l'aide de leur famille, mes parents ont pu faire construire une maison au 5 rue Pierre Maël dans laquelle mon père a créé son commerce de grossiste en faïence et verrerie.

Est-ce cette situation qui expliquerait pourquoi le travail scolaire n'a jamais été une passion pour moi ? Je ne saurais te dire. Toujours est-il qu'après l'école primaire passée à Saint Joseph, mes parents m'ont inscrit au Lycée Dupuy-de-Lôme où je ne suis pas allé au-delà de la classe de 4ème. Toutefois, même si les mathématiques n'étaient pas mon fort, j'ai quand même gardé le souvenir “du” professeur de mathématiques le plus célèbre du lycée et admiré par tous, pour son allure originale et sa gentillesse, Emile Mazé, que nous surnommions “Jésus”, à cause de sa chevelure et aussi du fait, qu'été comme hiver, il était toujours pieds nus dans ses espadrilles. Bien sûr, je ne l'ai jamais eu comme enseignant puisqu'il officiait dans les classes supérieures post baccalauréat. Et pourtant, j'ai éprouvé une grande tristesse, quand, à la fin de la guerre, j'ai appris les circonstances atroces de son exécution à Port Louis

en même temps que certains de ses anciens élèves.

J'ai donc quitté le lycée à 14 ans. Mais, il me fallait quand même apprendre un métier. Je suis donc entré à l'Ecole primaire supérieure où j'ai suivi une formation de commerce-comptabilité. En 1937, j'ai obtenu le brevet élémentaire. Pendant mes deux années à l'E.P.S, j'ai eu l'occasion de me faire des amis dont je découvrirai, après guerre, que certains s'étaient engagés comme moi dans la Résistance. De mémoire, je citerai Charles Saulnier et Roger Desset qui seraient recrutés dans le bataillon du Commandant Muller, Louis Gouallé, réfugié à Baud, et Alexis Le Hyarric, futurs F.T.P. Dès l'obtention du diplôme, j'ai commencé à travailler chez mon père, un patron exigeant tant pour ses deux autres employés que pour son fils aîné. Mon père se chargeait de rechercher les clients et prospectait dans un secteur qui couvrait tout le Morbihan et le Sud Finistère jusqu'à Quimper, tandis que les deux employés et moi-même nous préparions les commandes et faisons les livraisons.

J'avais 19 ans au moment de l'entrée des Allemands dans Lorient. Un des employés de mon père, Pierre Le Gal, et Marcel, un de mes oncles paternels, avaient été mobilisés en 1939. Nous ignorions s'ils étaient encore vivants ou faits prisonniers, et même si nous n'avions pas entendu l'appel du Général de Gaulle, à la maison nous étions tous contre la signature de l'armistice. Mon père avait été blessé dans les tranchées, pendant la guerre

«...et même si nous n'avions pas entendu l'appel du Général de Gaulle, à la maison nous étions tous contre la signature de l'armistice.»

ROBERT LE GUENNEC COMMENT JE SUIS ENTRÉ “ EN RÉSISTANCE ”

de 14-18, et versé, du fait de sa blessure, dans l'artillerie, ce qui lui avait valu une courte «mobilisation» comme réserviste pendant huit jours en 1938, au moment de l'Anschluss. Il ne comprenait pas une telle débâcle de notre armée, ni cette décision de cesser le combat. D'ailleurs, comme il était chasseur, il possédait trois fusils, au maniement desquels il m'avait initié dès mes 14 ans. Il était hors de question pour lui de les remettre à «l'ennemi» malgré le risque qu'il courrait en les gardant. Comme beaucoup de Bretons, il a enterré ses armes dans le jardin de la petite maison de vacances que mes parents avaient acquise en 1938 à Carnac. En 1941, Pierre Le Gal est revenu de captivité et mon père l'a repris comme employé. Quant à mon oncle, il décédait en 1942 des suites d'une tuberculose contractée sur le front.

De plus, l'occupation avait précipité la ruine du commerce de mes parents: plus question d'avoir des livraisons de faïence ou de verrerie, toutes les entreprises de production étant situées dans le Nord de la France en zone annexée. Pendant quelques mois, nous avons continué à livrer les marchandises que nous avions en stock. Ensuite, il a fallu vivre sur les économies de mes parents. En effet, je n'avais trouvé aucune embauche, et en 1942, il était hors de question pour moi comme pour mes parents de participer à la relève lancée par Laval en partant «volontairement» en Allemagne travailler pour la machine de guerre des Boches.

Voici dans quelles circonstances nous avons dû quitter Lorient. Dans la rue Maël, la maison de mes parents était une des rares à être dotée de plafonds en béton. Notre cave devenait donc un abri assez sûr pendant les alertes et les bombardements qui se

sont intensifiés à partir d'octobre 1942. Pendant certaines alertes, outre mes parents, ma soeur et moi, près de quinze personnes du voisinage pouvaient venir s'y réfugier.

Pourtant les bombardements de janvier 1943 allaient détruire ce «refuge». Je me souviens comme si c'était hier de cette soirée de janvier, vers le 10, je crois. Nous étions à table. Nous n'avons pas eu le temps de descendre à la cave, que la force des déflagrations provoquées par les bombes qui se sont abattues sur le quartier, a fait voler en éclats portes, fenêtres et vitres de la maison. Pendant une courte accalmie, je suis sorti en ville pour aller chercher ma grand-mère qui demeurait rue Jules Legrand, qu'on appelait alors rue de l'hôpital. Son appartement se trouvait à hauteur des petites halles actuelles, non loin de l'Eglise Saint Louis. Toute la rue Maréchal Foch flambait entre l'Eglise et le cours de Chazelles. Ça brûlait des deux côtés : j'ai vu les boches sortir comme des rats pris au piège des immeubles en feu, des balles sifflant et fusant dans toutes les directions. Le spectacle était hallucinant et de ce jour, j'ai gardé une peur panique du feu. Fort heureusement ce soir là, aucun d'entre nous, ni personne parmi nos voisins n'a été blessé. J'ai ramené ma grand-mère chez nous. Quand le lendemain matin, mon père a vu que les murs de la maison commençaient à se fissurer, il a décidé de tous nous mettre à l'abri dans la maison de Carnac, où il nous a conduits dans sa Citroën C4, modèle 1935-36.

Grand bien lui a pris, car, quand deux jours plus tard, mon père et moi, sommes revenus à Lorient pour récupérer d'autres affaires, les bombes incendiaires tombées dans la nuit du 14 au 15 janvier, avaient achevé leur travail : la maison était en

la propagande du régime de Pétain pour le STO



ruines, murs effondrés, première couche de béton des plafonds transpercée sur 8 à 15 cm, pièces ravagées par l'incendie qui avait dû prendre tout d'abord dans les bottes de paille qui se trouvaient dans le dépôt, pour se propager aux étages. Le fruit de toute une vie de travail anéanti. Et pourtant, ce n'était pas aux Anglais que mon père en voulait, mais bien aux Boches, tout comme moi du reste. En tout cas, plus question de rester à Lorient. Mon père a décidé notre installation définitive "comme réfugiés" dans la maison de Carnac, ma grand-mère trouvant un petit logement au centre bourg. Ce qui restait des économies allaient permettre à la famille de survivre, grâce aussi aux légumes du jardin, aux poules et aux lapins qui permettaient d'améliorer l'ordinaire.

REFUGIE A CARNAC ET REFRAC- TAIRE AU STO : LE PASSAGE DANS LA "CLANDESTINITE"

Sauvé des bombardements certes, mais pas de la politique de collaboration de Pétain. Impossible de me soustraire au recensement à la mairie de Carnac, sauf à renoncer à obtenir, comme réfugié, ma carte de ravitaillement. Et pourtant, cette fameuse carte, j'en perdrais le bénéfice quand je refuserais de partir travailler en Allemagne. Dès la fin janvier 1943, je fus convoqué comme les autres jeunes des classes 41 et 42, originaires de Carnac ou réfugiés de Lorient, en tant que requis pour le Service du travail obligatoire. Je n'ai pas eu à réfléchir longtemps : jamais je n'irais en Allemagne travailler pour les nazis. D'autant que l'armée allemande commençait à subir de sérieuses défaites : battue en Afrique, capitulant à Stalingrad. Fort heureusement, je connaissais depuis mon enfance, parce qu'il venait tous les ans livrer du cidre chez mes parents, un paysan de la région de Brandérion, Ernest Le Devantec. Je savais que c'était un brave

homme, qui ne devait pas accepter la politique de Pétain et de Laval de faire travailler la jeunesse française pour l'Allemagne nazie. C'est pour cela que je n'ai pas hésité, avant même de passer la visite « médicale » pour apprécier mon aptitude au travail obligatoire, à me rendre chez lui à Kersaudy en Brandérion. Quand je lui ai expliqué ma situation et demandé s'il acceptait de me cacher dans sa ferme, lui-même n'a pas hésité un instant avant de me répondre « Viens quand tu voudras ». Aujourd'hui encore, je lui suis redevable pour son accueil.

En effet, les dés semblaient jetés dès le conseil de révision, passé à Quiberon où, bien sûr, tout le monde était « bon pour le Service ». Rien d'étonnant à cela puisque les médecins vérificateurs étaient tous allemands ! Cette visite m'a permis en tout cas de revoir mes amis lorientais, réfugiés comme moi à Carnac : mes copains d'enfance les frères Paul et Jacques Sévène, qui demeuraient rue de l'Eau courante, où leurs parents exploitaient la fabrique "La Socquerie d'Arvor", sise à l'emplacement actuel du temple protestant. Il y avait aussi Guy Buquen, Hubert Brisson, bref ceux que je trouverais plus tard dans le maquis de Saint-Marcel.

Toutefois, prudence oblige, à ce moment là, je n'ai parlé à aucun d'eux de ma décision de ne pas répondre à la convocation pour me rendre le 6 mars 1943 à Quiberon, où un car devait nous prendre pour nous conduire sur un lieu de rassemblement avant le départ pour l'Allemagne. Mais, il n'empêche, ce jour là, grâce à la "trouvaillie" du fils du boulanger de Carnac, nous avons fait une bonne farce aux médecins allemands, sans en mesurer d'ailleurs à ce moment là les possibles suites.

Sortant de la visite, ce jeune homme s'exclamait en effet : « *Ils nous ont dit que nous étions forts, eh bien, nous allons le leur montrer, montons leur voiture au haut des marches* ». Et joignant

L' Organisation de Résistance de l'Armée dans le Morbihan

Malgré la signature de l'armistice, dès 1940, quelques officiers patriotes, notamment les colonels Groussard et Heurtaux et le commandant Grard avaient constitué, tant en zone Sud qu'en zone Nord un réseau, bientôt nommé « Hector » auquel s'intégrait le commandant Jean Muller ancien officier des chars, résidant alors à Vannes. Ce réseau relevait des renseignements sur les mouvements et les installations de l'armée allemande, informations transmises au service des renseignements « Air » de Vichy qui les communiquait à Londres.

Les arrestations d'Heurtaux fin 1941, et de Grard, en juillet 1942, décapitaient le réseau dans l'Ouest. Le commandant Muller donnait l'ordre à ses amis d'attendre des instructions nouvelles avant de poursuivre l'action. Après l'invasion de la zone Sud, le 11 novembre 1942, l'Organisation de Résistance de l'Armée commençait à s'organiser sous l'impulsion du Général Frère. Le lieutenant d'active André de Freslon, envoyé en Bretagne par l'état-major de l'Armée française, reprenait contact avec les anciens membres du réseau Hector, dont son cousin André de Neuville, demeurant à Quimperlé, et l'ami de ce dernier, le commandant Muller, devenu exploitant agricole à Crach. Celui-ci serait désormais le commandant « Kersulec », pseudonyme emprunté en réalité au nom de sa mère. En décembre 1943 ou janvier 1944, Muller était désigné comme chef de l'O.R.A. pour le Morbihan et la région de Quimperlé. Muller était par ailleurs en relation avec deux chefs de Libé-Nord, Joseph Rollo, d'Auray, et Mathieu-Donnart, de Brest, ce dernier étant comme lui un ancien de la 2e division cuirassée.

R

OBERT LE GUENNEC COMMENT JE SUIS ENTRÉ " EN RÉSISTANCE "

A la fin de 1943, Muller et Neuville avaient recruté huit compagnies mais sauf quelques groupes composés de réfractaires ou de suspects recherchés par la police allemande les hommes devaient rester chez eux .

En janvier 1944, Muller entrait en liaison avec le commandant Le Garrec. Celui-ci, chef d'escadron d'artillerie coloniale en retraite depuis 1936, avait commencé dès 1942 une action solitaire de sabotage, action qu'il poursuivait avec son groupe de partisans jusqu'à son entrée dans L'O.R.A. Pour préparer l'action armée, le commandant Muller lui remettait vingt mitraillettes et lui confiait une compagnie qu'il avait recrutée dans la région de Crach, Locmariaquer, La Trinité-sur-Mer, Carnac et Ploemel. Le Garrec alias « Bénard » se consacrait au recrutement des volontaires pour constituer un bataillon dans la région d'Auray. Il parvenait à rassembler dans celui-ci toutes les formations de la région d'Auray, en particulier le groupe dirigé par Cosquer, de « Libé-Nord », chef de service de la gare à Auray, le groupe constitué depuis janvier 1944 par Cosquéric, brigadier de gendarmerie à Pluvigner.

Ainsi allait être formée la compagnie dirigée par l'adjudant-chef Le Merdy, d'Auray, une autre compagnie, dont Favereau, brigadier de gendarmerie, avait entrepris le recrutement en mars 1944 dans la région de Baud, Guénin et Pluméliau, complétant le bataillon. Au début de juin celui-ci était également complété par le groupe « Libération » d'Etel. Si bien qu'à la veille du débarquement, le 2e bataillon des F.F.I. commandé par Le Garrec comptait plus de 800 hommes répartis en cinq compagnies sur la région d'Auray-Baud.

D'après Roger Le Roux dans le Morbihan en guerre pages 315 à 318

le geste à la parole, il nous a invités à l'aider à déposer la Simca 5, apparemment utilisée par les médecins allemands, jusqu'au haut des huit marches. Aujourd'hui encore, je ris de cet "exploit", qui fort heureusement n'a eu aucune conséquence pour aucun des jeunes requis .

Toujours est-il que, dès le 6 mars au matin, plutôt que de prendre la direction de Quiberon, je suis parti pour Brandérion. Mes parents approuvaient ma décision, sachant qu'ils pouvaient avoir toute confiance en Ernest Le Deventec, âgé de 33 ans, pour me protéger. Un peu plus tard, mon père m'apprenait que, sur les quelques 40 jeunes gens qui avaient été « requis » de se présenter le 6 mars, un seul était venu. J'ai eu l'occasion de revoir celui-ci après guerre: il paraissait brisé. A ce moment là, je n'ai pas osé lui demander ce qu'il avait pu subir en Allemagne. Pour en revenir au 6 mars 1943, quand mon père m'a appris que tous mes copains avaient fait comme moi, ça m'a donné du courage. Cela a renforcé aussi ma détermination à trouver les moyens de combattre les Allemands en Bretagne même.

Cependant dans l'immédiat, l'urgent était de ne pas me faire repérer, ni prendre. Dans la famille de mon hôte, depuis ma visite précédente, un garçon était né, un petit Gildas. Et pourtant, malgré les risques que toute cette famille prenait en accueillant un réfractaire, j'ai été, non seulement bien reçu, mais encore totalement intégré à la famille. Je me suis adapté rapidement à la vie de la ferme et pendant huit mois j'ai pris part à tous les travaux . Plus précisément, j'ai appris à labourer. Très honnêtement Ernest m'a dit que lui et moi prenions le risque qu'il soit arrêté pour avoir caché un réfractaire. Si j'en réchap-

pais, il fallait que je fus capable d'assumer le gros boulot de la ferme pour permettre à sa famille de survivre pendant son absence. Me voilà donc apprenti paysan. J'ai appris à parler un peu le breton. Au début je dormais dans la maison. Mais la ferme était située le long de la voie ferrée. Les sabotages étaient fréquents. Il y avait aussi la traque aux réfractaires.

Aussi, les Allemands pouvaient-ils, à tout moment, mais surtout la nuit, encercler la ferme et fouiller la maison. Du reste, dans les semaines qui ont suivi mon départ pour Brandérion, à deux reprises les Allemands sont venus en pleine nuit perquisitionner la maison de Carnac. Chaque fois, mon père leur a répondu que j'étais bien parti dans le car, le 6 mars 1943, pour l'Allemagne et que je ne pouvais donc pas être dans sa maison. Toute la famille d' Ernest risquait autant que moi, j'ai préféré dormir dans le grenier à foin et même parfois, dans un champ de seigle, sous un pommier. Cela a duré jusque fin octobre 1943. A ce moment là, les gros travaux à la ferme étaient achevés, et je n'envisageais pas de continuer à faire courir des risques à mes amis de Brandérion. De plus, l'inaction me pesait. J'ai décidé de revenir à Carnac. Comme ma famille connaissait Jo Pujol qui travaillait à la Préfecture du Morbihan, celui-ci a accepté de me faire une « vraie fausse » carte, à mon nom, où il était précisé que je travaillais à la Préfecture à Vannes. Cela m'a paru un camouflage suffisant pour pouvoir me déplacer dans la journée. Je pensais que les recherches à mon sujet comme réfractaire au S.T.O étaient terminées. Et la nuit, là où les risques de perquisitions par les nazis étaient les plus grands, je dormais au fond du jardin, sous un canoé. Les Allemands sont revenus

**SEULS LES MORTS QUI SONT
NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS
POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES**

ami entends-tu...
journal de la Résistance bretonne

LA BUTTE DE LA MALTIERE SAINT-JACQUES DE LA LANDE

**CAHIER
CENTRAL**

**POUR PRÉSENTER CE LIEU, REPRENONS UN ARTICLE PARU DANS LA PRESSE EN DÉCEMBRE 1947.
« C'EST DERRIÈRE LE CAMP DES PRISONNIERS ALLEMANDS, ENTRE LA ROUTE NATIONALE DE RENNES À
REDON ET LA RABINE DE LA PRÉVALAYE.**

Une butte de tir ensevelie sous un tertre de verdure. On a dégagé le pourtour et, répondant à l'appel de l'Association des familles de fusillés et de massacrés, M. le Maire de Rennes a donné des instructions à la direction du Jardin des Plantes pour que ce lieu soit entretenu et décoré. En quelques semaines, les services intéressés [...] ont transformé le cloaque qui entourait la butte de tir en une pelouse sobrement garnie d'arbustes et de plantes vertes qui donnent au paysage un aspect de nécropole. La Maltière... C'est là que tombèrent, sous les balles allemandes, d'octobre 1941 à la Libération, le plus grand nombre de Patriotes que le tribunal allemand de Rennes avait condamnés à la fusillade. »

En effet, ce lieu situé sur la commune de Saint-Jacques de la Lande, était depuis très longtemps un terrain militaire où les troupes issues des casernes de Rennes venaient s'entraîner.

En 1937, l'armée décida de construire un entourage à la butte de terre sur laquelle les soldats s'entraînaient à tirer.

Quand, le 18 juin 1940, l'armée nazie arriva à Rennes, elle connaissait la topographie des lieux. Elle envahit aussi la commune de Saint-Jacques de la Lande qui avait sur son territoire un aérodrome et de nombreux terrains militaires. Les Allemands s'installèrent partout et ils furent maîtres des lieux jusqu'à la Libération, le 4 août 1944. En fait, beaucoup y restèrent jusqu'en 1948 puisque la plupart de ces terrains militaires devinrent des camps de prisonniers allemands de 1944 à 1948.

Le journaliste continue : « 89 d'entre ces glorieuses victimes de la barbarie nazie ont pu être inhumées [...]. Tous, hélas, n'ont pu être identifiés. Mais tous demeurent unis dans le souvenir de ceux qui veulent magnifier leur mémoire comme ils furent, eux, unis dans la mort, sans distinction de classe ou de parti, unis par l'amour commun de la Patrie et par le seul désir de lutter pour chasser hors de France l'envahisseur. »

Des incertitudes persistent quant au nombre exact de personnes fusillées en cet endroit. Le journaliste parle de 89 Résistants ; la plaque qui fut posée beaucoup plus tard après une recherche approfondie dans les archives et auprès des associations compte 79 noms. En fait, on sait que 2 d'entre eux n'ont pas été inscrits sur la plaque car ils avaient bien été fusillés là mais ils n'étaient pas reconnus comme étant de vrais Résistants. Pour d'autres qui sont inscrits sur la plaque, on hésite sur le lieu de leur exécution. Il est possible que d'autres personnes n'aient pas été identifiées car les Allemands, en 1944, pressés par le risque d'être obligés de partir, fusillaient rapidement, sans procès, sans même laisser de trace écrite. On sait que, quelques semaines après la Libération, un ouvrier agricole qui passait par là a été alerté par son chien qui détournait des cadavres autour de la Butte. Ces victimes ont-elles pu être toutes identifiées ? Nous ne le savons pas. Les Résistants venaient de tous les départements bretons, parfois même de plus loin. Si les familles ne se sont pas manifestées, il est difficile de les retrouver.

**«... C'est là
que tombèrent,
sous les balles
allemandes,
d'octobre 1941
à la Libération,
le plus grand
nombre
de Patriotes
que le tribunal
allemand
de Rennes
avait condamnés
à la fusillade. »**

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

Continuons la lecture de l'article daté de décembre 1947 : « *Jusqu'alors, c'est au cimetière de Saint-Jacques, sur leurs tombes, que s'étaient déroulées les différentes cérémonies du souvenir organisées en leur mémoire. Cette année, le Comité du souvenir des fusillés de Saint-Jacques dont le Comité d'honneur se compose de M. Robert Billecard, préfet d'Ille-et-Vilaine, du général Préaud, commandant la 3ème région militaire, de M. Yves Milon, maire de Rennes et de M. Jean Pont, maire de Saint-Jacques de la Lande a décidé d'organiser une manifestation sur les lieux mêmes où furent assassinés, sous le couvert d'une exécution, ceux-là qui avaient fait le sacrifice de leur vie pour assurer la libération de la France. C'est donc au pied même de la butte, à l'endroit précis où les bourreaux exécutèrent leurs victimes que se déroulera la manifestation de dimanche prochain.* »

C'était donc, en 1947, la première cérémonie à la Butte de la Maltière. Depuis, chaque année, fidèlement, les officiels, les familles, les amis et, simplement, tous ceux qui se reconnaissent dans les valeurs de la Résistance, se retrouvent le 30 décembre sur ce lieu de mémoire. Bien sûr, tous n'ont pas été fusillés le 30 décembre mais cette date a été retenue car elle a beaucoup marqué les Rennais comme nous le verrons plus loin. Lors de cette cérémonie, on ne manque jamais de rappeler que nous associons à cet hommage tous les Résistants qui ont été fusillés en ce lieu. Dans les années qui suivirent, plusieurs problèmes se posèrent car la Butte de la Maltière faisait toujours partie des terrains militaires. Les militaires n'acceptaient pas sur leur terrain la présence des drapeaux rouges des communistes, or ceux-ci voulaient honorer leurs camarades tombés en ce lieu. Pendant plusieurs années, les associations proches du PCF se réuni-

rent au cimetière de l'Est sur les tombes des fusillés. C'était la période de la « Guerre froide ».

Le terrain et les voies d'accès n'étaient pas entretenus par les militaires et la Ville de Rennes ou la Ville de Saint-Jacques ne pouvaient pas le faire puisqu'elles n'en étaient pas propriétaires, pourtant, elles jugent alors que « ce lieu hautement symbolique de la Résistance est dans un état lamentable ». En octobre 1953, la commune de Saint-Jacques demande que ce terrain soit remis à l'une ou l'autre des deux municipalités. Elle demande aussi « *qu'une plaque soit posée à l'entrée du passage situé le long du mur de la Maltière afin que soit perpétué le passage que les 25 Fusillés du 30 décembre 1942 ont emprunté pour se rendre au lieu de leur martyr* ».

En 1953, la Ville de Rennes arrive à un accord avec les militaires qui acceptent qu'elle entretienne la Butte ainsi qu'un chemin pour y accéder.

En 1958, la commune de Saint-Jacques qui demandait à l'armée la cession gratuite de la Butte de la Maltière obtient sa cession soit 2 822 m² pour le prix de 10 000 F. Elle demande au préfet de déclarer l'utilité publique et l'urgence. En fait, le marché ne sera conclu qu'en 1961.

QUI SONT CES RÉSISTANTS FUSILLÉS PAR LES NAZIS À LA MALTIÈRE?

Marcel Brossier : né le 3 mars 1909 à Sainte-Gauburge dans l'Orne, Marcel Brossier vit à Rennes quand la guerre éclate. Il est mécanicien et il habite 33 rue Duhamel. N'admettant pas la présence allemande sur notre territoire, il coupe un câble de transmission de l'armée nazie dès le mois de juillet 1940. Il est arrêté et, le 12 septembre 1940, il est condamné à mort par le Conseil de guerre de la Feldkommandantur pour faire un exemple. Des affiches sont placardées

**...Des affiches
sont placardées
dans toute la ville
et le quotidien
Ouest-Eclair,
à la solde des
occupants,
reproduit cette
annonce dans
toutes
ses éditions...**

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

dans toute la ville et le quotidien Ouest-Eclair, à la solde des occupants, reproduit cette annonce dans toutes ses éditions. Il est fusillé à la Maltière le 17 septembre 1940. Il est le premier fusillé en Bretagne pour acte de sabotage après l'armistice. Suivent, le 4 octobre 1941, Roger Barbe; le 23 juillet 1942, François Claverie et le 30 décembre, Marcel Bochet.

25 RÉSISTANTS D'ILLE-ET-VILAINE

C'est, sans conteste, la date qui a le plus marqué la population d'Ille-et-Vilaine car, après les 27 fusillés de Châteaubriant le 22 octobre 1941, c'était un nombre important de Résistants qui étaient passés par les armes le même jour. De plus, la Gestapo avait organisé un simulacre de procès dont la presse avait parlé. Beaucoup de gens connaissaient ces hommes-là ou, au moins, leurs familles. Voyons tout d'abord qui ils étaient puis nous parlerons de leur procès et de ce que la Gestapo et la police de Vichy leur reprochaient.

Jean Belliard, né à Mayenne (53) le 30 avril 1920. Célibataire. Membre de l'OS puis des FTP. Il est arrêté le 12 novembre 1942.

Henri Bougeard, né à Guichen (35) le 4 mars 1909. Membre de l'OS puis des FTP. Il est arrêté le 3 septembre 1942.

Joseph Boussin, né à Fougères (35) le 10 avril 1922. Arrêté le 30 juillet 1942.

Jean-Marie Bras, né à Etrelles (35) le 30 août 1899, marié, un enfant. Membre du Parti Communiste, il participe aux actions de l'OS puis des FTP. Il est arrêté le 11 juillet 1942.

Albert Deniel, né le 27 septembre 1915 à Morlaix (29). Il est arrêté le 1er octobre 1942.

Yves Deniel, né le 15 avril 1902 à Morlaix (29). Il est arrêté le 10 septem-

bre 1942.

Henri Dero, né le 29 octobre 1906 à Bréhan Loudéac (56). Il est membre du PCF. Il participe aux actions de l'OS puis des FTP.

Albert Deshommes, né le 15 novembre 1921 à Vern-sur-Seiche (35). Il est arrêté le 13 juillet 1942.

Victor Fortin, né le 1er septembre 1914 à Saint-Paul en Vendée. Il est arrêté le 23 septembre 1942.

Maurice Fourier, né le 22 mai 1923 à Combrée en Maine-et-Loire. Bien que n'ayant que 19 ans, il est considéré comme un des chefs de groupes de l'OS puis des FTP. Il est arrêté le 11 juillet 1942. Il tiendra tête à ses juges et demandera à être fusillé le dernier pour aider ses camarades à rester dignes.

Albert Gérard, né le 30 juillet 1920 à Cesson-Sévigné (35). Il adhère aux Jeunesses communistes dès 1940 et agit avec la Résistance de l'OS puis des FTP. Il est arrêté le 22 septembre 1942 chez lui avec René Hirel.

Edouard Hervé, né le 23 mars 1908 à Nantes (44). Il est considéré comme le chef de l'OS (Organisation Spéciale).

René Hirel, né le 19 février 1914 à Rennes (35). Il est arrêté chez Albert Gérard à Paramé le 22 septembre 1942.

Léon Jaffré, né le 23 juillet 1909 à Meslan (56). Il est arrêté le 4 octobre 1942.

Jean Jaffres, né le 24 août 1917 à Saint-Marc (29). Il est orphelin de la guerre 14-18 et pupille de la nation. Il est arrêté le 22 septembre 1942.

Pierre Langlais, né le 2 janvier 1920 à Fougères (35). Il est arrêté le 5 juillet 1942. Son père, Pierre Langlais, sera également arrêté puis relâché. Il continuera à agir pour la Résistance, il sera repris et déporté. Il meurt en déportation.

Yves Le Bitous, né le 17 septembre 1914 à Ploézal (22). Il est arrêté le 22 septembre 1942.

Maurice Léost, né le 8 juillet 1923 à La Roche-Maurice (29). Il est arrêté le 22 septembre 1942.

Pierre L'Hotellier, né le 16 juillet 1901 à Grace (22). Il est arrêté le 29 septembre 1942.

Albert Martin, né le 18 mars 1905 à Paris. Il est arrêté le 29 septembre 1942.

Ernest Moraux, né le 22 novembre 1909 à Saint-Pierre de Plesguen (35). Il est arrêté le 22 septembre 1942.

Louis Moraux, son frère, né le 3 avril 1902. Il est arrêté le 22 septembre 1942.

René Nobilet, né le 16 mai 1910 à Paramé (35). Il est arrêté le 30 septembre 1942.

Georges Riandière, né le 20 mai 1911 à Nazolles (Indre-et-Loire). Il est arrêté le 29 septembre 1942.

Joseph Vaillant, né le 27 mars 1921 à Saint-Renan (29). Membre du PCF, il organise un groupe de résistance à Vern-sur-Seiche dès le 28 juin 1940 en cachant des armes abandonnées par des soldats français en déroute. Il est arrêté le 22 septembre 1942.

DE QUOI SONT-ILS ACCUSÉS ?

Vingt-neuf Résistants arrêtés par les autorités allemandes comparaissent devant le tribunal militaire allemand les 15, 16, 17, 18, 19 et 22 décembre 1942. Citons quelques exemples du compte-rendu de ce procès :

« *Tous les accusés sont de nationalité française et habitent la France. Ils se trouvent dans la prison militaire de la Wehrmacht à Rennes (prison Jacques-Cartier). Les accusés sont accusés d'avoir fait office de francs-tireurs.* » (Ils ne font pas partie d'une armée régulière et ne portent pas d'uniforme)

« *Tous les accusés étaient membres d'une organisation communiste qui s'est donnée pour but de résister par tous les moyens à sa disposition à la Wehrmacht allemande. [...] L'activité*

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

du parti communiste illégal français était déjà très intense à Rennes et aux environs depuis le début de l'année 1941. Déjà, avant le début de la guerre avec la Russie, il existait à Rennes une organisation de groupe de résistance terroriste qui, tout d'abord, se bornait à chercher des adhérents, à faire et à distribuer des tracts. Cette activité se renforça dès le début de la guerre avec la Russie. C'était indiscutable qu'il existait des rapports de l'Angleterre avec une centrale se trouvant à Paris. [...] Au printemps 1942, les communistes restés à Rennes intensifièrent leur action. [...] La police française et la police allemande réussirent à découvrir le milieu, à circonscrire les attentats et à arrêter les chefs terroristes. L'accusé Hervé

riou au Théâtre municipal de Rennes, au cours d'une réunion organisée par le PPF (Parti populaire français – parti collaborateur). Maurice Fourier dira fièrement lors du procès : « La seule chose que je regrette, c'est d'avoir raté Doriot ! »

« La « perpétration » de ces attentats n'a été rendue possible que grâce à la possession de quantités suffisantes d'explosifs. Ces explosifs ont été obtenus grâce aux vols ci-dessous énumérés : vol le 24 avril 1942, dans la carrière de M. Brault à Louvigné-du-Désert commis par Fourier avec la complicité de Le Bitous. Ils volèrent 4 caisses de 25 kgs de poudre et, en outre, ils remplirent 2 sacs et 2 valises. Vol le 18 juillet 1942, dans la carrière Realine à Saint-Pierre-de-Plesguen, commis par Hervé avec la complicité de Fortin, Martin, Riandière et Nobilet. Ils prirent 70 kgs de cheddite. Les frères Moraux ont été accusés d'avoir indiqué l'endroit où se trouvait la poudre... »

« Le verdict rendu fut le suivant : Ont été condamnés à mort pour crimes de francs-tireurs : Edouard Hervé, Pierre Langlais (fils), Maurice Fourier, Albert Deshommes, Joseph Boussin, Jean Jaffres, Maurice Leost, Yves Le Bitous, Victor Fortin, Albert Gerard, René Hirel, Pierre L'Hotellier, Georges Riandière, René Nobilet, Albert Martin, Albert Deniel, Léon Jaffré, Jean-Marie Bras, Jean Belliard et Henri Dero.

Ont été condamnés à mort pour crimes en faveur de l'ennemi, Moraux Louis, Ernest Moraux, Joseph Vaillant, Henri Bougeard et Yves Deniel.

A été condamné à un an de prison : Pierre Chalopin. A été acquitté : Jean-Dubois.

Une instruction complémentaire a été demandée pour Pierre Langlais (le père), Mesdames Hirel et Boussin. »

Les corps furent transportés au cimetière du bourg de Saint-Jacques dans des camions. Là, des prisonniers coloniaux (essentiellement des Malgaches) détenus au camp de la Marne

en Saint-Jacques de la Lande furent amenés pour enterrer les corps des suppliciés, mais aucun cercueil n'avait été prévu. Les prisonniers refusèrent de mettre en terre « comme des chiens » ces hommes qui venaient d'être fusillés. Les Allemands les menacèrent de les fusiller à leur tour mais ils ne cédèrent pas et les Allemands furent obligés de faire fabriquer très rapidement des boîtes précaires pour y mettre les corps.

Dès la libération de Rennes, le 4 août 1944, les familles, les amis vinrent se recueillir sur les tombes. Une grande cérémonie - les journalistes ont parlé de dix à quinze mille personnes - eut lieu le 31 décembre 1944 au cimetière de Saint-Jacques. Des obsèques officielles furent organisées en janvier 1945. Les Rennais purent se recueillir pendant deux jours dans une chapelle ardente installée dans le grand hall d'honneur du Palais de Justice, là même où ils avaient été jugés et condamnés à mort.



Sur le carton d'invitation de la ville de St Jacques de la Lande.

était le chef militaire de l'OS pour les départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan. »

Tous sont inculpés de différents actes de sabotage dans la région. Et notamment en mars et avril 1942, 14 attentats visant plus particulièrement les installations militaires allemandes ou des lignes électriques ou de chemins de fer :

Attentat du 22 mars 1942 contre les bureaux du RNP à Rennes. (Rassemblement national populaire - parti collaborateur);

Attentat du 28 mars 1942 contre les bureaux du Franquisme à Rennes (proche de Pétain).

Attentat du 19 avril 1942 contre Do-

Sources : Compte-rendu du procès (ADIV)
Lettre du préfet d'Ille-et-Vilaine à l'ambassadeur de France, délégué général du gouvernement français dans les territoires occupés (AD 134W19)

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

CE QUE NOUS SAVONS DE L'ENGAGEMENT DANS LA RÉSISTANCE D'ÉDOUARD HERVÉ ET DE LÉON JAFFRÉ

En 1941, Alain Le Lay était désigné responsable régional du parti communiste pour le Morbihan et le Nord-Finistère. Instituteur, il avait été révoqué en 1938, puis était devenu secrétaire juridique à la mairie de Concarneau. Son rôle était de retrouver la liaison avec des militants partout où le parti était organisé avant la guerre, c'est-à-dire à Lorient, Vannes, Pontivy, Auray, Lanester, Hennebont, Ploërmel, Lambel-Camors, Quiberon. Il était hébergé le plus souvent chez Guillaume Péron, cheminot à Auray, et à Berné chez l'instituteur Louis Larnicol, son cousin, qui y avait été déplacé en raison de son activité politique. Le 15 novembre 1941, Alain Le Lay était arrêté par un gendarme français à Landévant. Il était conduit à Quimper où il était remis aux Allemands qui l'incarcéraient à Brest, à la prison du Bouguen. Il était transféré au camp de Compiègne d'où il était déporté dans le convoi parti de Compiègne le 6 juillet 1942, vers Auschwitz où il décédait le 4 octobre 1942.

Les 18 et 28 janvier 1942, Jean Marca et Henri Conan, cheminots à Auray, militants communistes, étaient arrêtés suite à une dénonciation. Condamnés pour détention de tracts, ils étaient fusillés comme otages le 30 avril au Polygone de Vannes.

En dépit de cette répression, Jean Papeau, responsable régional, décidait de poursuivre les actions de sabotage. Il organisait notamment le sabotage de la machine qui alimentait en eau le dépôt et la gare d'Auray. Dans la nuit du 27 au 28 août, deux militants, Edouard Hervé, originaire de Nantes, et Léon Jaffré, né le 26 juillet 1909 à Meslan (56), ajusteur à la SNCF et résidant route de Lorient à

Auray, faisaient sauter la station de pompage de la SNCF à Tréauray, à trois kilomètres d'Auray. Les deux moteurs étaient détruits et le communiqué n°8 des FTPF publié dans «France d'Abord» de septembre 1942 constatait à juste titre que « *les locos vont désormais à Rennes pour l'eau* ».

Dans la même période, Jean-Louis Primas, revenu à Lorient, et voulant venger ses camarades arrêtés en juillet, organisait dans la nuit du 9 au 10 septembre, trois attentats successivement, contre la permanence du Francisme 11, place Alsace-Lorraine, contre celle de la Légion tricolore, 18 rue Maréchal Foch, et, contre le commissariat spécial, 3 rue de Verdun. L'immeuble des « Renseignements généraux » subissait des dommages particulièrement sérieux. Dans la nuit du 20 au 21 septembre, accompagné de Louis Le Bail, il faisait sauter le poste de sectionnement électrique de Belane en Lanester, près du pont du Bonhomme. Les villes de Port-Louis, et d'Hennebont et les forges de Lochrist étaient privées de courant pendant la matinée et une partie de l'après-midi du 21.

Devant la multiplication des sabotages, le gouvernement de Vichy ordonnait des arrestations préventives. Une circulaire du secrétariat général de la police est envoyée par télégramme le 24 septembre 1942 :

« *Le Parti communiste a donné instructions pour recrudescence des attentats terroristes dans tous départements. Pour éviter que les autorités allemandes prennent des initiatives, mesures inévitablement sévères, et afin d'empêcher tous incidents et assurer maintien ordre, je vous donne délégation pour procéder*

***...circulaire du
secrétariat général
de la police... :
« je vous
donne délégation
pour procéder
immédiatement,
dans des
conditions
habituelles,
aux internements
administratifs de
tous les éléments
communistes ou
suspects
de pouvoir
participer à
menées
antinationales ...»***

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

immédiatement, dans des conditions habituelles, aux internements administratifs de tous les éléments communistes ou suspects de pouvoir participer à menées antinationales — Décisions internements doivent être nombreuses et réalisées au cours de la journée de jeudi. Prière de rendre compte télégraphiquement avant jeudi 20 h... »

Des arrestations préventives étaient effectuées mais celles-ci ne brisaient pas la détermination des militants.

Le samedi 26 septembre, à 17 h 30, Raymond Hervé, avec deux autres camarades s'emparaient de mille francs au bureau de poste de Lanester. Raymond Hervé, pris en chasse par la police, était rejoint à Lorient, place de la gare. Lors de son arrestation, il blessait un gardien de la paix d'un coup de

feu. Il était porteur, non seulement d'un pistolet automatique mais aussi d'une grenade à main et d'une notice d'origine anglaise pour l'emploi de l'explosif. Torturé, Raymond Hervé aurait révélé le nom d'un de ses compagnons, Eugène Le Bris, de Concarneau. L'arrestation de Raymond Hervé était ainsi le point de départ d'une cinquantaine d'arrestations dans le Sud-Finistère où le parti communiste et son « Organisation spéciale » étaient démantelés. Edouard Hervé, son frère, du groupe d'action de Rennes était également arrêté, il aurait avoué être l'auteur du sabotage de Tréauray et aurait donné le nom de Léon Jaffré.

A Rennes, Jean Papeau apprenait ces arrestations et demandait à Léon Jaffré de s'éloigner. Sur ses instruc-

tions, à l'occasion d'un trajet, Jaffré arrêta à quelques kilomètres d'Auray le train qu'il conduisait et descendait de la locomotive. Son camarade Guillaume Péron prenait sa place, tandis que Léon Jaffré allait se réfugier à Vierzon. Mais là-bas, Léon Jaffré aurait mal supporté d'être séparé de sa famille et des camarades l'encourageaient à retourner chez lui pour éviter d'éventuelles représailles à sa femme et à son enfant.

Le dimanche 4 octobre 1942, peu après son arrivée à son domicile, un gendarme français venait l'arrêter.

Léon Jaffré était fusillé avec son camarade Edouard Hervé, le 30 décembre 1942, ils avaient 33 ans.

LES EXÉCUTIONS DE 1944

Le 31 mai 1944, dix Résistants sont arrêtés dans la région de Dinan (Côtes d'Armor), le 23 juin 1944.

Onze Résistants sont fusillés dont six d'Ille-et-Vilaine et cinq des Côtes d'Armor, six Résistants de Fougères (35) : Guy Bellis est lieutenant, dans la région de Fougères, du commandant des FTP en Ille-et-Vilaine, Louis Pétri. Sous ses ordres, le 11 mai 1944, les FTP attaquent à Fougères, en quatre groupes, quatre garages remplis de camions allemands, en incendient une trentaine et brûlent l'essence, l'huile et le matériel de réparation. Cinq de ces Résistants seront arrêtés le 9 juin suivant lors de l'attaque du garage de la feldgendarmerie. Un sixième (Claude Chollet) sera arrêté ailleurs. Il s'agit de : Guy Bellis, Marcel Boulanger, Claude Chollet, Michel Hugué, François Lambert et Roger Lannay .

Cinq Résistants des Côtes d'Armor le 30 juin 1944: dix-huit résistants, qui, jugés à Rennes le 29 juin 1944 par le

tribunal militaire allemand FK 748, furent fusillés dès le lendemain.

Deux d'entre eux originaires des Côtes du Nord : Léon Guilloux, FTP, arrêté à Morlaix avait 28 ans, Yves Martin, arrêté lors d'une rafle à Maël Pestivien en avait 21.

Quatre d'entre eux originaires du Finistère : Joseph Allain, FTP, arrêté le 7 mars 1944 à Landevant avait 20 ans; Jean Loyen, FTP, 33 ans; Robert Pontet, FTP (compagnie de Morlaix), arrêté à Rennes; Albert Van Hoevel, FTP (compagnie de Morlaix), fait prisonnier pendant un combat contre des soldats allemands.

Trois d'entre eux arrêtés en Ille et Vilaine : Joseph Gautier, FTP; Emile Gernigon, FTP, arrêté le 26 mai 1944, devant sa femme et leurs 3 enfants, dans sa ferme, qui servait de dépôt d'armes; Georges Pian alias Pierre Lecuyer, FTP, appartenant au maquis de Saint-Ganton, arrêté le 6 juin 1944 à Bécherel, il avait 19 ans.

Neuf d'entre eux arrêtés dans le

Morbihan : Henri Calindre, membre du réseau Vengeance et du groupe Action-BOA de Ploërmel, arrêté le 22 février 1944, il avait 37 ans; Louis Chérel, membre du réseau Vengeance et du groupe Action-BOA de Ploërmel, arrêté le 22 février 1944, il avait 24 ans; Pierre Chevalier, FTP membre du triangle de direction du CMR, arrêté le 22 mai 1944, il avait 21 ans; Lionel Dorléans, membre du réseau Vengeance et du groupe Action-BOA de Ploërmel, arrêté le 22 février 1944, il avait 19 ans; Jacques Féret, FTP membre du triangle de direction du CMR, arrêté le 22 mai 1944: il avait 22 ans; Paul Hervy, membre du réseau Vengeance et du groupe Action-BOA de Ploërmel, arrêté le 29 février 1944 à Josselin, il avait 18 ans; Jean Keranguarec, FTP membre du triangle de direction du CMR, arrêté le 22 mai 1944, il avait 22 ans; Jacques Landuren, FTP membre du groupe de Landevant, arrêté le 7 mars 1944, il avait 24 ans; René Salomon, membre

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

du réseau Vengeance et du groupe Action-BOA de Ploërmel, arrêté le 22 février 1944, il avait 22 ans.

En Juillet 1944, six Résistants sont fusillés, tous arrêtés dans la région de Bais en Ille-et-Vilaine, Roger Bruchet, Oscar De Bock, Léon Desilles, Augus-

tin Gautier et François Lamige. Jean Baptiste Daniel né le 14 février 1903 à Carentoir, arrêté par la milice le 16 juillet 1944, exécuté sans jugement le 19 juillet. Nous ignorons les circonstances de son arrestation.

LES FUSILLÉS DU MORBIHAN DU 30 JUIN 1944

CE QUE NOUS SAVONS DE L'ENGAGEMENT ET DES COMBATS DE PIERRE CHEVALIER, JACQUES FÉRET ET JEAN KERANGOUAREC

DE RÉFRACTAIRES AU S.T.O...

Courant 1943, trois réfractaires au STO, François Pocreau, Pierre Chevalier, né le 11 décembre 1922 et Jacques Féret, né le 10 mai 1922, neveu de Madame Sigot, étaient cachés par celle-ci et son époux, le docteur Sigot, dans leur propriété sise à la pointe Saint-Nicolas en Arzon. Le docteur Sigot avait été sollicité en juin 1943 par un officier mécanicien parachuté d'Angleterre pour le Bureau des opérations aériennes du Morbihan pour aider à des opérations de parachutage. Il était également entré en contact avec le commandant Guillaudot, membre de la mission « Cockle » confiée à Guy Lenfant alias Le Breton, ou « La panthère noire », agent du Bureau central de renseignements et d'action. Ainsi le docteur Sigot intégrait-il l'état-major départemental de « La France combattante ». Au cours du mois de septembre 1943, le lieutenant « Morvan », instructeur parachuté en septembre 1943, accueilli dans la propriété d'Arzon, initiera au maniement des armes nouvelles les jeunes réfractaires et d'autres jeunes résistants de la presqu'île de Rhuy. Parallèlement, le docteur Sigot était chargé, comme membre de l'Armée

secrète (A.S), de discuter avec les responsables des FTP, Emile Le Carrer, alias « Max » et Maurice Devillers, alias « Michel », pour déterminer comment intégrer leurs groupes de combat au sein des Forces françaises de l'intérieur. A l'issue des réunions tenues en décembre 1943, les responsables FTP acceptaient de n'occuper que deux sièges à l'état-major départemental des FFI, postes qui étaient confiés tout d'abord à Jean Kesler alias « Jim », en tant que chef du 3e bureau et Maurice Devillers alias « Michel » son adjoint.

...À COMBATTANTS DANS LES FTP.

Ce serait vraisemblablement à l'occasion de ces « réunions » que les trois jeunes gens réfugiés chez le docteur Sigot, entraient en contact avec des responsables F.P et intégraient un groupe de combat, sans doute dans la région de Régigny, sans renoncer toutefois à venir se « replier » après les actions dans la propriété d'Arzon.

En cette fin 1943, les FTP apparaissaient, en effet, comme l'organisation résistante la mieux en mesure de mener quotidiennement une lutte ouverte contre l'occupant allemand. De

L'organisation des FTP telle que décrite par Charles Tillon dans son livre « les FTP ».

L'unité de base des partisans était le groupe de combat qui comprenait sept hommes et un chef de groupe, dont les membres ne se réunissaient que pour l'action, se dispersant dès la fin de celle-ci. Un détachement de FTP comprenait quatre groupes au maximum, le chef de détachement assurant seul la liaison avec l'échelon supérieur. Ce chef était assisté de deux adjoints, un responsable aux effectifs chargé de l'organisation du recrutement et un responsable technique chargé de diriger les services de renseignements, et ceux chargés du matériel (récupération et fabrication), et du ravitaillement. Lorsque trois ou quatre détachements opéraient dans une zone relativement restreinte, ils pouvaient être organisés comme une compagnie, dont le commandant de compagnie était lui-même assisté d'un responsable aux effectifs et d'un responsable technique.

Enfin le Comité militaire régional (CMR) commandait toutes les unités de sa région. Chaque CMR était constitué par un « triangle » composé d'un commissaire aux effectifs (CE), chargé plus particulièrement d'assurer la liaison avec les mouvements et les partis (Front national, CGT, PCF., etc...), d'un commissaire aux opérations (CO) et d'un commissaire technique (CT). Au dessus du CMR se trouvaient le Comité militaire interrégional et le Comité militaire national. Par ailleurs, un responsable politique représentait le Parti communiste auprès de chaque comité militaire.

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

plus, leurs relations avec le docteur Sigot, membre de l'Armée secrète, permettait aux jeunes combattants d'espérer qu'ils accéderaient plus facilement à des répartitions d'armes.

En effet, à la mi-mars 1944, le CMR du Morbihan obtenait enfin des armes parachutées qui étaient récupérées à Gouarec (Côtes-du-Nord), soit une trentaine de mitraillettes, des colts à barillet et des explosifs, qui allaient être répartis dans le département. Rappelons brièvement quelques données sur l'organisation des FTP.

DANS LE MORBIHAN

En juin 1942, Emile Le Carrer, alias « Max », organisait, à Bubry et à Quistinic, un groupe de combat qui intégrait le groupe Vaillant-Couturier.

Fin 1943, était formé dans la région de Melrand, Bubry, Quistinic, Saint-Barthélémy, le détachement Surcouf, commandé par René Jehanno alias « Jean ».

Début 1944, après la formation de deux autres détachements dont le détachement Poulmarc'h commandé par Henri Donias de Moustoir Remungol, était créée la première compagnie FTPF du Morbihan dont le commandement fut attribué initialement au tout jeune Jean Kerangouarec, alias « Etienne » né le 6 novembre 1921, réfugié avec sa famille au village de Pradigo en Guern. Cette compagnie serait bientôt connue comme la Compagnie Lanquetil, nom donné en hommage à un Résistant d'Inguiniel, François Lanquetil, fusillé à Vannes le 23 mars 1944, pour sabotage de voies ferrées. Cette compagnie regroupait tous les groupes constitués à l'ouest du Blavet. Le premier état-major « Front national-FTP » du Morbihan était formé au cours de l'année 1942 par Emile Le Carrer « Max », René Le Pessec, alias « Gaston » de Saint-Barthélemy, responsable paysan, et Joseph Daniel, alias « Roger », de Lo-

rient. Dès février 1943, ce dernier fut remplacé par Henri Delille ancien responsable du Front national de la région lorientaise pour assurer la liaison avec ce mouvement.

Le CMR allait connaître de fréquentes réorganisations imposées, tant par la clandestinité, le développement des groupes de FTP avec l'afflux de jeunes réfractaires au STO, que par la répression pétainiste et nazie.

De plus, les bombardements de janvier 1943, accentuant la dislocation du parti communiste et du Front national, dispersaient les militants de la région lorientaise, ce qui imposait aussi de reprendre l'organisation de la résistance et de la propagande dans le Morbihan. Ainsi s'expliquerait la désignation, courant 1943, d'un nouveau triangle de direction du CMR constitué de « Max », « Mario » et « Jean », soit Emile Le Carrer, Marcel Le Du, René Jehanno. Ceux-ci se réunissaient pour la première fois, à Naizin le 11 octobre 1943, dans ce qui allait devenir le « siège » du CMR. Par la suite, les réunions s'y tiendraient en moyenne trois fois par mois.

Le 10 décembre 1943, l'arrestation à Bubry de huit jeunes combattants du groupe Vaillant Couturier, suivie des perquisitions le 13 décembre 1943 au domicile de René Jehanno et d'Emile Le Carrer confirmait que les Allemands traquaient les dirigeants des FTP. En janvier 1944, René Jehanno passait commissaire inter-régional de Bretagne aux opérations et quittait le Morbihan. Marcel Le Du était muté au Mans, où il devenait membre du CMR de la Sarthe. « Max » quittait Naizin pour se replier en Remungol. « Jean » était remplacé par Jean Kesler, « Jim », ayant Maurice Devillers « Michel » comme adjoint, et Jean Le Maut, alias « Prosper », ancien secrétaire des Jeunesses socialistes de Lorient, ouvrier à l'arsenal, réfugié à Baud succédait à « Mario ». Peu après, « Max » et « Prosper » étant devenus à

leur tour commissaires inter-régionaux, étaient remplacés par Jacques Feret et par Pierre Chevalier « alias Pierrot ».

Début mars 1944, le lieutenant colonel Paul Chenailler alias « Morice », commandant de l'Armée secrète pour le Morbihan, après l'arrestation du commandant Guillaudot, alias « Yodi » parvenait à rencontrer chez le docteur Sigot, trois membres du Comité militaire régional, « Max », « Jim » et « Michel ». Le principe d'une fusion entre l'Armée secrète et les FTP pour former les Forces françaises de l'intérieur du Morbihan était accepté, leur formation étant « officiellement » prévue pour le 10 avril 1944.

LA REPRESSION S'ABAT :

Suite à l'échec de la tentative de libérer de jeunes maquisards arrêtés le 13 avril 1944, à Cléguérec, Jean Kesler et Maurice Devillers décidaient à leur tour de quitter Naizin et de déplacer armes, munitions, dynamite et archives du côté de Locmaria en Quistinic. Le 14 avril 1944, lors du transport du matériel, ils étaient attaqués par des soldats allemands, à proximité de la digue de retenue de l'étang de la Boulaye en Pluméliau, et tués en se défendant. Dans les jours suivants, le triangle de direction de CMR était reconstitué : Jacques Feret devenait commissaire aux opérations, avec comme adjoint Jean Kerangouarec alias « Etienne », Pierre Chevalier restait commissaire aux effectifs.

Ainsi, malgré la mort de leurs camarades, ces jeunes combattants acceptaient de prendre de lourdes responsabilités dans l'organisation de la résistance armée alors qu'ils ne pouvaient ignorer qu'ils étaient eux-mêmes identifiés et recherchés.

Dès le 13 mars 1944, en effet, le docteur Sigot avait été informé qu'Agnes de Nanteuil, agent de liaison du colonel « Morice », avait été arrêtée.

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

Le docteur et Mme Sigot partaient dans la nuit avec François Pocreau, Pierre Chevalier et Jacques Féret, en barque, pour l'île de la Jument où ils attendaient le jour chez les Deforges et gagnaient ensuite Larmor-Baden. Ils y restaient cachés trois jours chez le commandant Le Garrec. Des FTP venaient alors les chercher en camionnette, pour les conduire tout d'abord à Naizin et le lendemain à Régigny où ils se cachaient dans un taillis de châtaigniers à 2 km du bourg. Le 31 mars 1944, la Gestapo se présentait à Arzon pour arrêter le docteur.

François Pocreau qui était revenu sur place était arrêté, ainsi que le jeune do-

mestique, Joseph Le Dorven, 19 ans, qui bien que n'ayant jamais participé à la Résistance, fut arrêté, déporté dans le camp de Neuengamme où il décédait la veille de l'arrivée des Américains.

Le 22 mai 1944, à Saint-Nicolas-des-Eaux, une patrouille de Géorgiens faisait prisonniers Jacques Féret, Pierre Chevalier et Jean Kérangouarec ainsi que leur chauffeur Théo Esvan. Selon Roger Le Hyarric, une tentative d'interception du convoi qui les conduisait à la prison de Rennes échoua, les Allemands ayant transporté les trois jeunes hommes sous du foin.

DE HENRI CALINDRE, LOUIS CHÉREL, LIONEL DORLÉANS, PAUL HERVY, ET RENÉ SALOMON

Dans la nuit du 21 au 22 décembre 1942, un avion britannique parachutait au-dessus de l'étang au Duc, près de Ploërmel, à la demande du colonel Passy, chef du BCRA, la mission «Cockle» («Coquillage»), dite «Mission aérienne Bretagne» (MAB) pour organiser et armer la Résistance à

partir du centre de la Bretagne. Les deux hommes qui la composaient, porteurs de 500 000 francs chacun, étaient Guy Lenfant, un ancien du réseau de la confrérie Notre-Dame, crée par Gilbert Renaud, alias «Rémy», devenu agent du BCRA, et un radio, originaire d'Auxerre, André



*Louis Chérel
se trouve
au milieu de la rangée du haut*

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

Rapin, désigné comme MABW. Dès son arrivée, à Ploërmel, Guy Lenfant, qui avait habité dans cette ville, sollicitait l'aide d'un ami, Honoré Chamailard, alias Nono, qu'il avait revu en prison à Vannes, en mars 1941. Ce dernier avait en effet été arrêté pour avoir, avec le mécanicien Louis Chérel, alias Petit Louis, remis sur le monument aux morts de la ville le coq terrassant l'aigle, que les Allemands avaient fait enlever au début de l'occupation.

C'est ainsi qu'une section du Bureau des opérations aériennes (BOA) était constituée à Ploërmel à partir de janvier 1943 autour d'Honoré Chamailard. Celui-ci avait plus particulièrement pour mission de rechercher des terrains de parachutages et des lieux pour constituer des dépôts d'armes. Il lui fallait également recruter un agent de liaison et des volontaires pour les opérations. Dans cette section, allaient se retrouver le lieutenant de gendarmerie Théophile Guillo, alias « Chuais », et son fils Joseph, Louis Chérel, ainsi qu'Henri Calindre, alias « Mistringue », né à Ploërmel le 21 mars 1907. Ce dernier y était secrétaire de mairie, lorsqu'il fut mobilisé en 1939. Après sa démobilisation, en février 1942, il reprenait son poste à la mairie et y devenait chef du bureau de ravitaillement. Dans la Résistance, celui-ci conservait son nom de scène, « Mystringue », sous lequel, avant guerre, il présentait des pièces en patois qu'il interprétait lui-même.

Henri Calindre appartenait également aux Corps francs « Vengeance » tout comme Lionel Dorléans, né le 30 novembre 1924, Paul Hervy, né le 8 février 1926 à Malestroit, et René-Guy Salomon, né le 7 décembre 1921 à Paris. Le père de ce dernier, grand mutilé de la guerre 1914-1918 était en effet un des responsables nationaux de ce mouvement, plus particulièrement chargé du recrutement et René Salomon, sous le pseudonyme de

« Corentin », était agent de liaison, notamment avec la Bretagne. Ce réseau était issu, en janvier 1943 de l'éclatement du réseau de renseignements « Turma » qui avait travaillé pour le service de renseignements air de Vichy jusqu'à l'invasion de la zone sud, le 11 novembre 1942.

Pour le groupe BOA, à partir du mois de janvier 1943, Louis Chérel recrutait notamment Jean Garin, Henri Jégo, Pierre Lerat, Jean Colin, Bernard Fortin, Mathurin Deriano, Michel Collobert et Emile Guimard de Lizio ainsi que Pierre Mahieux. Dès février 1943, l'équipe de Ploërmel organisait une quinzaine de parachutages.

Le premier eut lieu sur le terrain "Pêche" à Quéhéon, ferme d'Eugène Garin. D'autres eurent lieu dans les environs, à Campénéac, Loyat, Guillac, Lizio. Les parachutages étant terminés et les containers camouflés, il fallait ensuite transporter les armes, les inventorier et les cacher en lieux sûrs. L'inventaire des dépôts, dressé par Henri Calindre, était ensuite remis à Emile Guimard qui faisait la répartition des armes pour les autres groupes du Morbihan.

Parallèlement, en juillet 1943, Victor Oliveaux, alias Thomas, domicilié à Ploërmel, était recruté par le commandant Salomon et son fils « Corentin ».

Enfin, par l'intermédiaire de « Chuais » et du commandant Guillaudot, alias « Yodi », responsable de la « France combattante » pour le Morbihan, des contacts furent également noués avec les membres du réseau « Service national maquis » dirigé notamment par Pierre Ferrand, alias « Emile » et Henri Bouret. Ainsi, Joseph Guillo, fils du lieutenant Guillo et Louis Chérel furent amenés, fin 1943, à participer à des transports d'armes pour fournir le maquis de Poulmain dirigé par Louis Ferrand.

A partir de janvier 1944, suite à une infiltration du réseau Turma par des agents de la Gestapo, la répression

s'abattait sur les différents groupes Turma-Vengeance.

Le 3 janvier 1944, le recteur de Pont-Aven, l'abbé Joseph Tanguy, l'un des premiers membres de « Vengeance » en Bretagne et son vicaire étaient arrêtés à la suite d'une dénonciation. La Gestapo parvenait à découvrir l'identité des chefs du mouvement. Le 6 février 1944, l'arrestation, à Quimper, du chef de région, Guy Fauchoux alias Max et des frères Henri et Pierre Le Guennec alias Marc et Gildas décapitait Vengeance. Victor Oliveaux échappait aux recherches mais son père Firmin âgé de 76 ans, domicilié lui aussi à Ploërmel, était arrêté par les Allemands en lieu et place de son fils en fuite. Condamné à la déportation, il mourrait à l'hôpital de Tours où les Allemands avaient accepté de le faire soigner.

Après l'attaque, le 10 février 1944, par des Géorgiens encadrés par des officiers allemands, du maquis de Poulmain, la traque aux Résistants se généralisait. Ainsi, la découverte sur un chantier à Caudan d'un dépôt d'armes constitué par un groupe de Résistants employés à l'« Entreprise industrielle » sise à Ploërmel provoquait une série d'arrestations.

Le samedi 19 février 1944, Lionel Dorléans, René Salomon et Paul Hervy étaient appréhendés à la gare de Ploërmel, à leur descente de l'autocar. Paul Hervy, relâché une première fois, était de nouveau arrêté le 29 février avec le dessinateur Robert Turpin qui commandait le groupe de Caudan. Robert Turpin était à son tour relâché le 3 mars puis arrêté une seconde fois le 7 mars et condamné à la déportation d'où il ne reviendrait pas.

Bien après leur exécution, les parents des autres jeunes gens ignoraient leur sort. Le docteur Devau dans son rapport rédigé en octobre 1944, indiquait que Lionel Dorléans, transféré à la prison de Vannes, y au-

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

rait reçu 360 coups de nerf de boeuf . Depuis, ajoutait Devau « *on était sans nouvelles de lui* ». Quant à Paul Herby, « *on ignorait où il avait "disparu"*».

Le 22 février 1944, Louis Chérel et Henri Calindre, au retour d'une mission à Rennes, étaient victimes d'un accident au cours duquel ils étaient blessés tous les deux grièvement. Vraisemblablement dénoncés, ils étaient arrêtés le 3 mars à l'hôpital et transportés à la prison de Vannes, malgré les protestations du médecin traitant.

Les Allemands bien renseignés apparemment, continuaient leurs recherches des membres du réseau. Ils se rendaient le 4 mars à Lizio chez Emile Guimard pour y effectuer des perquisitions qui restaient tout d'abord infructueuses.

Manifestement, les Allemands obtenaient d'autres informations, puisque dès le 9 mars 1944, ils se rendaient au village de Guinard en Campénéac où se trouvait un dépôt d'armes dans la ferme des époux Méance.

Or, au même moment, Joseph Guillo et René Chantrel, dans le jardin duquel des armes avaient été cachées, à La Moriçaie en Ploërmel parvenaient en Campénéac, espérant pouvoir y entreposer les armes qu'ils transportaient dans une charrette conduite par le jeune Paul Eon. Il étaient surpris et arrêtés par des Allemands qui perquisitionnaient la ferme. Parmi les fermiers, Mme Méance et sa fille ainsi qu'Emile Launay étaient également arrêtés tandis qu'Eugène Méance et les fils Launay pouvaient s'échapper malgré les coups de feu.

Les Allemands saisissaient 300 kg d'explosifs, 15 mitraillettes, quelques revolvers et des milliers de cartouches. Toutes les personnes arrêtées étaient déportées, seuls René Chantrel et Emile Launay viendraient des camps.

Quant au père de Petit Louis, Jo-

seph Chérel, âgé de 56 ans, après avoir été arrêté une première fois par la Gestapo, et condamné à trois mois de prison, le 28 mai 1944, à 8 heures du matin, il était à nouveau arrêté par la Gestapo dans son garage. Conduit en vue d'un interrogatoire dans la salle de tortures de la Gestapo à Ploermel, il fut terriblement battu, au point que, lorsqu'il fut transporté à la prison de Vannes, le concierge de la prison indiqua par la suite à sa famille qu'il était méconnaissable, défiguré à l'extrême par les coups reçus et par les souffrances endurées. André Thirion devait confier au docteur Devau, que lorsqu'il avait vu ce dernier quitter la prison de Vannes, il pouvait à peine marcher et était contraint de se traîner le long du mur de la prison, pour aller faire sa toilette à la pompe, qui se trouvait dans la cour. Joseph Chérel fut transféré à la prison de Rennes, où il décédait d' « *une mort naturelle* » selon le médecin-légiste, alors que selon les membres de la famille auxquels le corps de celui-ci était remis, il présentait aux tempes, deux plaies, qui paraissaient provenir de la pénétration de deux vis, plaies semblables à celles provoquées par l'application du casque qui permettait de serrer la tête de la victime comme dans un étau. Ainsi que le soulignait le docteur Devau, les Allemands « *poussaient le cynisme jusqu'à son extrême limite imaginable en faisant venir Louis Chérel, détenu également à la prison de Rennes, pour lui faire voir le cadavre de son père* ».

En effet, après avoir été torturés dans la prison de Vannes, Henri Calindre qui avait été contraint d'assister aux tortures infligées à son camarade et ami Louis Chérel, étaient tout d'abord transférés au fort de Penthièvre puis au camp Margueritte à Rennes.

Malgré les tortures subies, les deux hommes, selon les informations recueillies par le docteur Devau,



Henri Calindre,
nom de scène :
«Mistringue»

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

«avaient su garder héroïquement le silence sur ce qu'ils savaient».

Voici plus précisément, à partir des témoignages recueillis entre juin et octobre 1944 par le docteur Devau, comment ce dernier décrivait dans son rapport " Jours d'épreuve " sur les tortures subies par Louis Chérel.

Dans sa cellule [à Vannes] M. Louis Chérel n'a jamais reçu de soins. Le 10 mars 1944 l'une des soeurs de Louis Chérel vint à Vannes pour remettre au concierge un colis pour son frère. De la conciergerie où elle attendait qu'arrive son tour pour remettre le colis apporté, elle entendit des cris atroces. Il lui sembla reconnaître la voix de son frère et elle faillit s'évanouir. Grâce à un message que ce dernier a pu lui faire parvenir - il glissait dans les ourlets du linge qu'il était autorisé à renvoyer à sa famille en vue du blanchissage, de petites feuilles d'agenda de poche couvertes de son écriture très fine - elle a su par la suite qu'elle ne s'était pas trompée, son pauvre frère avait reçu ce jour-là dans sa cellule, ligoté sur son brancard, en présence de son camarade Henri Calindre qu'on avait fait venir spécialement pour cela auprès de lui, trois cents coups de nerfs de boeuf. Mais aucun de ces deux braves n'avoua. A la suite de cette terrible torture M. Louis Chérel n'a pu faire aucun mouvement pendant 15 jours.

De la prison de Vannes, Louis Chérel fut transféré au Fort de Penhièvre où il resta jusqu'au 7 juin 1944. Il fut obligé par les Allemands à assister à la fusillade de ses camarades Le Gall de la Chapelle et des deux fils Caillaux de Quilly : torture morale terrible pour un être bon et sensible, comme le fut Louis Chérel. Le 7 juin 1944, Louis Chérel fut transféré du Fort de Penhièvre à la prison de Rennes. Lorsque le convoi de prisonniers passa par Vannes, les Allemands firent monter M. Chérel père dans le

wagon où se trouvait son fils.

Quelle douleur a dû être la sienne, lorsqu'il a pu voir son père prisonnier des Allemands comme lui-même, sans avoir le droit d'échanger une parole avec lui.

Louis Chérel a été condamné le 29 juin à être fusillé comme franc-tireur. Il a été exécuté le 30 juin 1944 au Polygone de Rennes. Il a reçu les balles en pleine poitrine. Il a été enterré par les Allemands à l'endroit même où il fut fusillé. Sur deux petites feuilles d'agenda qu'il a glissées dans la couture d'un vêtement, Louis Chérel a écrit un dernier message à sa famille. Le voici

«Le 29 juin à midi.

Bien chères mère, soeurs, frères, cousins, amis !

Cette fois tout est fini. Surtout ne vous lamentez pas. Il y a assez de chagrin. Je sais que la guerre aura creusé un grand vide dans notre famille. Je suis condamné à mort, mais ne tremblez pas. J'attends mon sort avec calme. Je regrette beaucoup la vie que j'aimais tant. J'aurai voulu vous voir une dernière fois avant de mourir, pour vous parler de mon cher père que vous connaissez tous. Turpin reste pour vous parler de tout cela. Bientôt la libération viendra pour vous. Mère, c'est à toi que je m'adresse. Je sais que le coup va être terrible pour toi. Pense que moi je suis brave et que toi aussi tu dois être brave. Tu sais que Minai et Ferdinand vont revenir [sa soeur déportée et son frère prisonnier en Allemagne] et qu'il faudra les consoler. Pauvre Ferdinand, moi qui avais fait tant de projets pour l'avenir pour nous deux. Et toi Yvonne [une de ses soeurs] sache sécher tes larmes, tu es jeune. Allons Madeleine [une autre soeur], je te souhaite beaucoup de bonheur avec Pierre, ce brave garçon, futur beau-frère que je ne reverrai plus. Armande [une 3ème soeur]

fonde aussi un foyer et si tu as un fils appelle-le Louis, comme son oncle. Quant à Yvonne [sa fiancée], Moreau et Marc, je vous souhaite le retour d'Amédée bien vite. Je sais que vous ne m'oublierez pas. Mais surtout prenez courage. Montrez-vous Français.

Vive la France. Vengeance. Vous pouvez avoir la tête haute. Je n'ai pas failli à mon devoir, ni à ma parole. J'ai eu toujours le moral bon, grâce à ma petite Yvonne que j'aimais beaucoup. J'aurai voulu en faire ma compagne. Hélas! Marie Basson, je ne serai jamais le parrain de ton bébé. J'avais beaucoup d'estime pour toi aussi. Fais porter mon nom à ton nouveau-né, je serai content. Adieu, je vous embrasse tous.

Signé : Louis.

Les indications sur les noms, actions, lieux d'arrestation, les éléments d'information ont été transmis par l'Anacr d'Ille et Vilaine ou ont été relevés notamment dans les ouvrages suivants: Le Morbihan en guerre (édition de 1978): Roger Leroux Ami Entends-tu n° 24.1973, n° 26.1974

Les tomes II et III du Livre mémorial de la Déportation

Si vous relevez des inexactitudes, si vous détenez d'autres informations sur ces patriotes du Morbihan fusillés, merci de nous les transmettre.

TÉMOIGNAGE

une fois fin 1943. Ils ont fouillé la maison : ils n'ont pas fouillé le jardin. Quant à la fausse carte, j'ai subi, une seule fois aussi, un contrôle à la sortie de Port Louis, à 2 heures de l'après midi. Malgré ma date de naissance, le soldat allemand m'a dit « Ça va » sans poser d'autres questions .

Un soir de novembre 1943, alors qu'exceptionnellement je me trouvais sur le pas de la porte, je vois venir vers moi Paul Sévène et son frère Jacques. D'emblée Paul me dit qu'il sait que je me cache et me fait part de son projet de former un groupe de résistants sur Carnac.

En effet, par l'intermédiaire de son oncle Paul Laimé, il était en relation avec des membres de L'Organisation de la Résistance Armée qui cherchaient à former un nouveau groupe pour entrer dans la Résistance. J'ai répondu immédiatement « d'accord », et je n'ai pas changé d'avis quand Paul a précisé que nous avions peu de chances de nous en sortir vivants. Je ne sais plus ce que précisément j'ai pu

lui répondre, mais dans ma tête, cela reste clair : si mes deux copains d'enfance prenaient ce risque, pourquoi pas moi ! C'était la fin du cauchemar pour tous ceux que nous aimions qu'il nous fallait préparer. Le risque méritait d'être couru.

Par la suite, j'ai revu plusieurs fois Paul, notre groupe étant réellement constitué en février 1944, avec comme chef Joseph Raoul. J'ai réussi pour ma part à recruter deux autres camarades. Nous savions tous nous servir d'une arme. Respectant les consignes de prudence de nos chefs, nous avons donc attendu le jour J pour passer à la lutte armée contre l'occupant. Et en effet, quelques jours après le débarquement, Paul est venu m'avertir qu'il fallait me préparer à partir pour le maquis. Je te raconterai cela une prochaine fois .

Fin de la première partie.

Récit recueilli par Katherine **Le Port**
le 27 septembre 2012



le commandant Le Garrec, ici en compagnie de trois agents de liaison comptait plus de 800 hommes répartis en cinq compagnies sur la région d'Auray-Baud.

UNE CÉRÉMONIE POUR COMMÉMORER LA LIBÉRATION DE LANVOLLON PLOUHA

SIMPLE, MAIS SYMBOLIQUE, « POUR QUE L'OUBLI N'EXISTE PAS ET QUE LA MÉMOIRE PERDUE », LA PREMIÈRE CÉRÉMONIE COMMÉMORANT LA LIBÉRATION DE LANVOLLON, LE LUNDI 7 AOÛT 1944, A EU LIEU MARDI, EN FIN D'APRÈS-MIDI, À LA STÈLE CHARLES LE GUILLOU, RUE DU TRÉGOR.

Félix Le Fèvre, le président de la section des anciens combattants de la Résistance de Lanvollon-Plouha, avait à cœur de commémorer l'anniversaire de cet événement. Organisateur de la cérémonie, il y avait invité toutes les associations patriotiques du secteur, avec leurs drapeaux, et la municipalité, représentée par Georges Boudet.

VIOLENTS COMBATS

La stèle rappelle au passant « qu'en ce lieu qui n'était que campagne, ce lundi 7 août 1944, une colonne allemande motorisée voulant pénétrer sur la commune, se heurta aux hommes du maquis de Pleubian et de Ploubazlanec et aux FFI lanvollonnais qui avaient établi des postes de défense à chaque route d'accès de l'agglomération. S'en suivit un

combat très violent au cours duquel Charles Le Guillou, de Pleubian, jeune homme de 21 ans, y laissa la vie. » Ce n'est pas sans émotion que Félix Le Fèvre a rappelé ce combat « qui concrétisa la libération de la commune, une liberté acquise au prix de sacrifices de nombreux résistants, de patriotes et de maquisards, comme ici Charles Le Guillou. »

Ordonnée par Claude Touzé, le président de la section des anciens combattants de Lanvollon, la cérémonie s'est poursuivie par un dépôt de gerbe et par la lecture d'un poème, par André Kerhervé, secrétaire de la section de l'Anacr, poème écrit par Maurice Van Moppès et intitulé «Ceux du maquis.»

Ouest-France 9 août 2012



Devant la stèle
Charles Le Guillou

COMITÉ DE LORIENT

A LA STÈLE DE BEG RUNIO EN QUEVEN, LE 7 AOÛT 2012

Nous sommes aujourd'hui rassemblés pour rendre hommage aux neuf victimes des combats entre Allemands et forces alliées qui se sont déroulés à Quéven, ici même, le lundi 7 août 1944.

Je vous remercie d'être venus assister à cette cérémonie qui honore le mémoire de nos concitoyens.

En ce jour d'été, les signes annonciateurs de la « Libération » tant attendue étaient nombreux :

Vannes avait été libérée l'avant-veille, Pont-Scorff était en voie de l'être. Les premières jeeps alliées entrèrent à Quéven dans la matinée.

Mais l'espoir fut de courte durée. La dure réalité de la guerre allait encore éprouver et endeuiller la population de notre commune durant de long mois.

Car, comme cela était prévisible, les représailles allemandes à ces prémices de la libération ne tardèrent pas à se manifester. Ils firent de nombreux morts et de blessés parmi la population et les combattants alliés.

Ainsi, vers 18h, le 7 août 1944, 29 otages rospordinois furent contraints par les Allemands à grimper dans un train à destination de l'Allemagne. Souvenons-nous que, pris sous les tirs croisés des combattants, neuf otages y laissèrent la vie.

Le 16 août, les Allemands décidèrent l'évacuation de toute la population. La « Poche » de Lorient se constituait pour encore une année d'occupation.

Il fallut attendre le 10 mai 1945 pour que la Libération tant attendue puisse permettre à la vie de reprendre son cours plus sereinement.

Il est de notre devoir de nous souvenir de tous ces destins brisés, de ces

souffrances.

Un peu partout dans le monde, des hommes sont encore opprimés, victimes de l'intolérance, privés de liberté et de toute dignité, preuve que les témoignages du passé sont de fragiles remparts face à la barbarie, à la soif sans limite de pouvoir de quelques-uns.

Sans relâche, nous devons rester vigilants pour protéger les fondements même de notre démocratie, chèrement acquise par nos aînés. L'histoire nous enseigne que la paix n'est hélas jamais définitivement acquise.

Aujourd'hui, souvenons-nous particulièrement des neuf victimes des combats du 7 août 1944, qui ont péri ici, à Beg Runio et rendons leur hommage.

Marc Cozilis
Maire de Quéven



Les porte-drapeaux lors de la cérémonie à Beg Runio

« VOUS CONTINUEREZ LA VIE! »

LE 22 OCTOBRE 1941, 48 OTAGES, 27 À CHÂTEAUBRIANT, 16 À NANTES, 5 AU MONT-VALÉRIEN FURENT ASSASSINÉS EN REPRÉSAILLES À L'EXÉCUTION DU FELDKOMMANDANT DES FORCES D'OCCUPATION NAZIES DE LA PLACE DE NANTES. PLUSIEURS CÉRÉMONIES ONT EU LIEU POUR COMMÉMORER CETTE TRAGÉDIE À NANTES, À CHÂTEAUBRIANT ET DANS LES DIFFÉRENTES VILLES DONT ÉTAIENT ORIGINAIRES LES OTAGES.

Les cérémonies ont commencé le 19 octobre au soir à Nantes par une veillée du souvenir à laquelle participait une chorale de 78 enfants des classes de CM1 et CM2 de l'école Ledru-Rollin.

Ces enfants, accompagnés de leurs professeurs, ont fait d'abord une visite de leur ville à la recherche des traces de l'histoire de ces années d'Occupation : le monument des 50 otages et la cathédrale de Nantes.

Ils ont appris que Michel Dabat, un des otages de ce 22 octobre, et Jean-Christian de Mondragon avaient accroché un drapeau bleu-blanc-rouge au sommet d'une des tours de la cathédrale, dans la nuit du 10 au 11 novembre 1940. Au n°1 de la rue du Roi Albert où fut abattu le Feldkommandant Hotz le 20 octobre 1941 au matin, ils ont pu lire la plaque apposée par Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes, en 1991, cérémonie à laquelle assistait Gilbert Brustlein, seul survivant de ce commando de jeunes Résistants, ainsi que la soeur de Spartaco Guisaco :

« Ici, le 20 octobre 1941, un commando de résistants appartenant aux Jeunesses communistes exécute le Feldkommandant des forces d'occupation nazies de la place de Nantes. Deux d'entre eux, Spartaco Guisaco et Marcel Bourdarias, seront ensuite arrêtés. Les autres membres du commando continueront leur combat dans différents mouvements de la Résistance. En représailles, et sur l'injonction d'Hitler, les autorités allemandes d'occupation, avec la collaboration des autorités de Vichy, ordonnent le 22 octobre 1941 l'exécution de 16 otages à

Nantes sur le site du Bêle, de 27 otages à Châteaubriant et de 5 autres résistants nantais au Mont Valérien. Ces événements vécus douloureusement par les Nantais contribuèrent au développement de la Résistance en France. Dès le 11 novembre 1941, le Général de Gaulle, chef de la France libre, faisait de Nantes la première ville Compagnon de la Libération ».

Parmi les chants interprétés à la veillée du souvenir, certains textes écrits par ces enfants. « *Je sais que nous devons toujours être vigilants* » ont-ils appris de cette leçon d'histoire.

Le dimanche 21 octobre, hommage aux 27 fusillés de la Sablière à Châteaubriant, le cortège est parti un peu avant 14h de la place Fernand Grenier. En tête les enfants, portant des ballons colorés, suivis d'une haie de drapeaux, d'innombrables porteurs de gerbes et d'une foule avançant en silence vers le lieu de la tragédie, la carrière de la Sablière.

A 14h30 commençait en présence des autorités de la République, des représentants d'associations mémorielles et des familles, la cérémonie d'hommage aux « Morts pour la France » suivie des dépôts de gerbes. Face aux poteaux où furent exécutés ces hommes qui étaient l'élite de notre pays, chacun retenait son émotion. Le silence était impressionnant. Le ciel gris et lourd de nuages menaçait.

Pour la première fois depuis la première cérémonie en 1945, Odette Nilès, présidente de l'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé était absente,

**...MICHEL DABAT,
UN DES OTAGES DE
CE 22 OCTOBRE ET
JEAN-CHRISTIAN
DE MONDRAGON
AVAIENT ACCROCHÉ
UN DRAPEAU BLEU-
BLANC-ROUGE
AU SOMMET D'UNE
DES TOURS DE LA
CATHÉDRALE...**

Finistère

retenue par la maladie, Jackie Hoffmann, vice-présidente, la représentait.

Nous nous sommes alors éloignés de cet espace « sacré » de la sablière pour rejoindre le présent, écouter les messages de Jackie Hoffman pour l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé, d'André Chassaigne pour le Parti communiste - parti auquel appartenait la majorité des fusillés de Châteaubriant- et assister à une évocation artistique et historique: «*Vous continuerez la vie!*».

Le lundi 22 octobre à Nantes eu lieu un dépôt de gerbes au monument des 50-Otages et de la Résistance, un hommage aux Fusillés du terrain du Bêle et un dépôt de gerbes au Carré des Fusillés du cimetière de la Chauvinière.

Le 22 octobre 1941 deux jeunes gens de dix-sept ans, deux enfants, Guy Môquet à Châteaubriant, André Le Moal de Saint-Nazaire à Nantes, furent fusillés, aux côtés d'hommes qui étaient une élite de notre pays. Tous furent également dignes dans cette marche au supplice. Le 22 octobre 1941 fut un tournant de notre histoire. On ne pouvait pas collaborer avec l'occupant. On ne pouvait que le combattre pour libérer notre pays.

« Les copains qui restez, soyez dignes de nous, « les 27 qui vont mourir » avait demandé Guy Môquet. De nombreux participants à la céré-

Le dimanche 21 à Indre, un hommage fut rendu aux époux Eugène et Léoncie Kéritel (Léoncie Kéritel a fini ses jours à Douarnenez, là où se coupent les rues Guy Môquet et Eugène Kéritel, unis dans cette ville comme ils le furent dans l'histoire.)

Le mercredi 17 octobre, à Concarneau, cérémonie à la mémoire de Pierre Guéguin, son ancien maire- le lycée de Concarneau porte son nom-, et de Marc Bourhis. Marc Bourhis et Pierre Guéguin sont dans des tombes voisines au cimetière de Concarneau.

Anne Friant

monie de Châteaubriant portaient en cocarde:

« Soyons dignes d'eux »



Poème de René-Guy Cadou (1920-1951) Il fut instituteur à Louisfert près de Châteaubriant

Les Fusillés de Châteaubriant

*Ils sont appuyés contre le ciel
Ils sont une trentaine appuyés contre
le ciel
Avec toute la vie derrière eux
Ils sont plein d'étonnement pour leur
épaule
Qui est un monument d'amour
Ils n'ont pas de recommandation à se
faire
Parce qu'ils ne se quitteront jamais
plus
L'un d'eux pense à un petit village
Où il allait à l'école
Un autre est assis à sa table
Et ses amis tiennent ses mains
Ils ne sont déjà plus du pays dont ils
rêvent
Ils sont bien au-dessus de ces
hommes
Qui les regardent mourir
Il y a entre eux la différence du
martyre
Parce que le vent est passé là
ils chantent
Et leur seul regret est que ceux
Qui vont les tuer n'entendent pas
Le bruit énorme des paroles
Ils sont exacts au rendez-vous
Ils sont même en avance sur les
autres
Pourtant ils disent qu'ils ne sont pas
des apôtres
Et que tout est simple
Et que la mort surtout est une chose
simple
Puisque toute liberté se survit*

Retrouvez l'Anacr du Finistère sur son site internet

lesamisdelaresistancedufinistere.com

Qui étaient les fusillés de Châteaubriant, Nantes, Paris ?



« Dans les heures qui suivent l'attentat, un officier allemand vient chercher le registre des internés du camp de Choisel près de Châteaubriant... De sordides tractations ont lieu jusqu'au lendemain. A Paris, en fin de journée, Von Stülpnagel, le grand commandant militaire en France, tranchera : on fusillera des communistes à Châteaubriant pour satisfaire la clique vichyste, on fusillera également, pour l'exemple et les exigences de la terreur, d'autres pa-

triotés à Nantes et d'autres Nantais à Paris.

Dans la nuit du 21 au 22, les quelques 500 internés du camp de Choisel savent que certains d'entre eux vont mourir. On décide le sacrifice dans la dignité. Le 22 à 14h on vient chercher 27 détenus. Ils sont emmenés dans trois camions.

Ils traversent Châteaubriant en chantant sans discontinuer la Marseillaise et l'Internationale. »

Petite chronologie

- 22 juin 1940 : signature de l'armistice entre la France et l'Allemagne nazie**
- 24 octobre 1940 : poignée de main Pétain-Hitler annonçant officiellement la « collaboration »**
- ...
- 22 juin 1941 : L'Allemagne nazie attaque l'Union soviétique**
- 21 août 1941 : Pierre Georges, le colonel Fabien, exécute l'aspirant de marine A. Moser au métro Barbès à Paris**
- 23 août 1941 : Les Allemands décrètent que les personnes désignées comme otages devront appartenir au cercle des auteurs présumés d'attentats.**
- 3 septembre 1941 : première fusillade d'otages en France occupée. Sur ordre de Von Stülpnagel, trois personnes sont fusillées à Paris**
- 16 septembre 1941 : pour un soldat allemand tué, 50 à 100 otages seront exécutés.**
- 20 octobre 1941 : Le Feldkommandant de la Loire-Inférieure est abattu à Nantes**
- 21 octobre 1941 : le conseiller militaire Reimer est abattu à Bordeaux**
- 22 octobre 1941 : 48 otages sont fusillés à Châteaubriant, Nantes et Paris**
- 24 octobre 1941 : 50 otages sont fusillés à Bordeaux**
- 15 décembre 1941 : 95 otages sont fusillés à Paris**

Fusillés à Châteaubriant :

- Charles Michels, 38 ans, Secrétaire de la fédération CGT des cuirs et peaux, député communiste, Paris ;
- Jules Auffret, 39 ans, conseiller général communiste, Bondy ;
- Jean Grandel, 50 ans, secrétaire de la fédération postale CGT, maire et conseiller général communiste de Gennevilliers ;
- Maurice Gardette, 47 ans, artisan, conseiller général communiste de Paris ;
- Henri Barthélémy, 58 ans, retraité des chemins de fer, responsable communiste, Thouars ;
- Jean Poulmach, 31 ans, secrétaire du syndicat CGT des produits chimiques, militant communiste, Ivry ;
- Jean-Pierre Timbaud, 37 ans, secrétaire du syndicat CGT des métaux de la région parisienne, militant communiste, Paris ;
- Jules Vercruysse, 48 ans, secrétaire de la fédération CGT du textile, militant communiste, Paris ;
- Désiré Granet, 37 ans, secrétaire de la fédération CGT du papier-carton, militant communiste, Vitry ;
- Victor Renelle, 53 ans, ingénieur chimiste, Paris ;
- Antoine Pesque, 55 ans, médecin, militant communiste, Paris ;
- Maurice Ténine, 34 ans, médecin, militant communiste, Antony ;
- Raymond Laforge, 43 ans, instituteur, militant communiste, Montargis ;
- An Huynh Khuong, 29 ans, enseignant, militant communiste, Paris ;
- Titus Bartoli, 58 ans, enseignant, militant communiste, Digoin ;
- Pierre Guéguin, 45 ans, enseignant, ancien maire communiste de Concarneau ;
- Marc Bourhis, 34 ans, instituteur, ami de Pierre Guéguin, proche des idées communistes*, Trégunc ;
- Maximilien Bastard, 21 ans, chaudronnier, membre des jeunes communistes, Nantes ;
- Julien Le Panse, 34 ans, peintre, militant communiste, Nantes ;
- Emile David, 19 ans, étudiant en médecine, secrétaire des jeunes communistes, Nantes ;
- Eugène Kériverel, 50 ans, marin-pêcheur, militant communiste, Basse-Indre ;
- Charles Delavaquerie, 19 ans, imprimeur, militant communiste, Le Quesnoy ;
- Raymond Tellier, 44 ans, imprimeur, militant communiste, Amilly ;

Henri Pourchasse, 34 ans, métallurgiste, militant communiste, Ivry ;
Edmond Lefevre, 38 ans, métallurgiste, militant communiste, Athis-Mons ;
Claude Lalet, 21 ans, étudiant, militant communiste, Paris ;
Guy Môquet, 17 ans, lycéen, militant aux jeunesses communistes,
fils du député communiste Prosper Môquet, Paris.

Fusillés à Nantes :

Cinq anciens combattants de 14-18 condamnés pour avoir favorisé l'évasion de prisonniers de guerre :

Léon Jost, 57 ans, grand invalide de guerre, commandeur de la légion d'honneur, directeur de la production dans une biscuiterie ;
Alexandre Fourny, 43 ans, avocat, ancien conseiller municipal de Nantes, démis de son mandat par Vichy ;
Jean Blot, 50 ans, industriel à Nantes ;
Auguste Blouin, 57 ans, industriel à Nantes ;
Paul Birien, 50 ans, représentant de commerce à Nantes ;

Onze Nantais arrêtés pour faits de Résistance :

Jean-Pierre Glou, 19 ans, étudiant à Nantes ;
Jean Grolleau, 21 ans, étudiant à Nantes ;
Maurice Allano, 20 ans, chaudronnier à Nantes ;
René Carrel, 20 ans, garçon-boucher à Nantes ;
Robert Grassineau, 34 ans, de Nantes ;
Léon Ignasiak, 48 ans, agriculteur à Saint-Herblain ;
Joseph Gil, 19 ans, de Nantes ;
André Le Moal, 17 ans, de Saint-Nazaire ;
Michel Dabat, 20 ans, étudiant à Nantes ;
Frédéric Creusé, 21 ans, employé à Nantes ;
Jean Platiau, 20 ans, étudiant à Nantes ;

Fusillés à Paris au Mont Valérien :

Cinq hommes en instance de déportation :

Marcel Hévin, 35 ans, agent technique de la SNCF, Nantes ;
Philippe Labrousse, 32 ans, médecin à Nantes ;
Hubert Caldecott, 35 ans, pharmacien, Paris ;
Victor Saunier, de Nantes ;
Charles Ribourdouille, de Nantes.

D'après l'article de **Michel Scheid**
Ouest-France du 17 octobre 1991,
édition de Nantes

COMMENT LA MISE AU PAS D'UN PAYS DE 45 MILLIONS D'HABITANTS A-T-ELLE PU ATTEINDRE DE TELLES PROPORTIONS AVEC UN EFFECTIF DE TROUPES D'OCCUPATION NE DÉPASSANT PAS 45 000 HOMMES ?

En 1940, la politique allemande consiste à tenir le pays avec un minimum d'hommes, d'où le maintien d'un état français aux apparences de souveraineté.

Sans Pétain, l'Allemagne n'aurait pas pu assurer aussi facilement la soumission de la France. Cela est rendu possible grâce au concours

d'une administration française incitée à collaborer et d'où sont exclus, sur ordre de Vichy, « juifs », francs-maçons, communistes ou simplement toute personne soupçonnée d'opinion anti-allemande.

Ainsi les nazis contrôlent le pays à moindre frais et pillent ses ressources tout en économisant leurs propres

forces.

Ce programme, Hitler l'avait annoncé dans « Mein Kampf » (Mon Combat) : « Faire gouverner les vaincus par les vaincus eux-mêmes, afin qu'ils se croient encore libres et ainsi s'enfoncent dans l'esclavage. »

INAUGURATION D'UNE RUE ROL-TANGUY

LE MERCREDI 29 AOÛT S'EST DÉROULÉE À PLOUGASTEL UNE CÉRÉMONIE TRÈS ATTENDUE. DEPUIS QUELQUES ANNÉES UN NOUVEAU QUARTIER COMPREND DES RUES AVEC DES NOMS DE RÉSISTANTS LOCAUX OU NATIONAUX

Ainsi, il y a 4 ans avait eu lieu l'inauguration des rues Jean Moulin et Lucie Aubrac, avec la participation de l'Anacr.

Avec la création de nouvelles rues, le conseil municipal de la commune a décidé à l'unanimité début 2011 de donner le nom d'Henri Rol-Tanguy à une nouvelle rue en projet. Le choix du nom du commandant des FFI d'Ile de France en 1944 est motivé par son origine brestoise et sa naissance à Morlaix. En même temps, c'est un hommage aux combattants de l'intérieur FTPF et FFI. Une demande est faite à la famille Rol-Tanguy pour participer à l'inauguration officielle. Cécile et ses filles donnent aussitôt leur accord. Il s'agit alors de trouver une date

Après réflexion, nous décidons de choisir le 29 Août, jour anniversaire de

la Libération de la commune en 1944, au moment de l'assaut sur la poche de Brest, et de combats dans la presqu'île de Plougastel qui feront de nombreuses victimes civiles et militaires.

L'inauguration est intégrée dans la cérémonie, entre un hommage aux soldats américains tués près d'une chapelle, celle de St Claude, et la réunion traditionnelle au monument aux morts. Nous avons le plaisir d'accueillir la veille à Brest Cécile Rol-Tanguy et sa fille Hélène.

Le 29 à 18 heures, une bonne assistance se presse à l'entrée de la nouvelle rue. De nombreux amis de la Résistance Anacr, avec six drapeaux et quelques anciens résistants sont venus de tout le département participer à l'événement. Le Brestois Charles Paperon, co-président, représente le



Cécile Rol-Tanguy entouré de sa fille Hélène, de Charles Paperon et de Jean-Claude Cariou

À PLOUGASTEL-DAOULAS, PRÈS DE BREST

bureau départemental. On note la présence de plusieurs élus, en plus des membres du conseil municipal de Plougastel, M. Richard Ferrand, député, Mme Françoise Péron, conseillère générale, des élus d'autres communes, M. André Le Gac, ancien maire de la commune.

Une délégation du bagad de la commune interprète quelques airs de musique bretonne. Le doyen de l'assistance, Pierre Martin, Résistant à Paris à la Préfecture de police, a connu Henri Rol-Tanguy au moment des combats de la Libération. Il retrouve avec émotion Cécile et sa fille.

La gerbe de l'Anacr est déposée par Cécile Rol-Tanguy, assistée de Jean-Claude Cariou, vice-président départemental et ancien habitant de la commune. Michel Mazéas, président

d'honneur de l'Anacr 29 devait prononcer une courte allocution, mais devant la pression mise par certaines organisations d'anciens combattants à propos de la présence de l'Anacr non représentée dans la commune, le maire décide, avec sa municipalité, de faire seul le discours d'hommage, une biographie d'Henri Rol-Tanguy. Michel Mazéas et l'assistance entonnent le "chant des partisans" pour clore la cérémonie.

Une réception a lieu en mairie. Cécile Rol-Tanguy évoque, en quelques paroles émouvantes le rôle des femmes dans la Résistance. Ensuite un repas chaleureux réunit 26 personnes, des adhérents de l'Anacr et plusieurs élus.

Jean Claude **Cariou**



De gauche à droite : Pierre Martin, Cécile Rol-Tanguy et Charles Paperon

En vous priant d'excuser l'absence de Mme Anne Friant, notre présidente départementale, je dois préciser que c'est au nom de l'Anacr que nous sommes venus vous exprimer ici toute notre gratitude et notre reconnaissance pour votre initiative, suivie par votre conseil municipal, de donner à cette rue le nom du Colonel Henri Rol-Tanguy, qui va désormais voisiner avec la rue Jean Moulin, un autre héros de la Résistance. Ainsi, deux hommes qui refusèrent ensemble de voir la France trahie, humiliée, asservie, se retrouvent, par delà le temps, unis à nouveau, comme ils le furent contre la barbarie nazie pour nous offrir la Liberté en héritage, au prix de la fin tragique de «Max» et de bien d'autres.

Il est bon aujourd'hui, comme vous l'avez fait, Monsieur le maire, de raviver parfois la mémoire de tout un peuple par les rappels de son histoire. On l'a souvent répété ; « Là où meurt la mémoire meurt aussi l'espérance ».

Et cette espérance, Jean Moulin en était le porteur, tout comme Henri Rol-Tanguy auquel nous rendons hommage aujourd'hui, en présence de Cécile, son épouse, Résistante comme lui.

Henri Rol-Tanguy, qui a longtemps été président de notre association aurait aimé, je le crois, que nous chantions pour lui ce chant de lutte et d'espoir, comme nous le faisons ensemble autrefois. Ce chant qu'il aimait beaucoup : le Chant des Partisans, écrit à Londres par Maurice Druon et Joseph Kessel sur une musique d'Anna Marly. Ce sera, ce soir, une autre forme d'hommage que nous souhaitons lui rendre.

*Michel Mazéas,
président d'Honneur de l'Anacr 29.
Plougastel-Daoulas, le 29 août 2012*

**NE PAS OUBLIER CEUX QUI
N'ONT PLUS QUE LEUR NOM
POUR TOMBE**

JULES LINCY ET ROBERT FAVREL

COMME CHAQUE ANNÉE, LE 1ER NOVEMBRE À VANNES, UN HOMMAGE A ÉTÉ RENDU, EN PRÉSENCE DE LA FILLE DE L'UN D'EUX, AUX DEUX CHEMINOTS DE VANNES, JULES LINCY, NÉ LE 28 DÉCEMBRE 1886 À CAUDAN KERRENTREC (56) ET ROBERT FAVREL, NÉ LE 23 JUIN 1911 À LA LOUPE (28) MORTS EN DÉPORTATION.

Jules Lincy, après s'être engagé dans la marine, à 19 ans, avait fait carrière dans la SNCF où il avait atteint le grade d'inspecteur. Il était en retraite, à Vannes, depuis 1941. Robert Favrel, fils lui-même de cheminot, avait été admis à l'école supérieure des chemins de fer de l'Ouest, dont il sortait major. Il devenait sous-inspecteur à Rouen avant d'être mobilisé en 1939, restant en fait affecté spécial dans ce même poste. En 1941, il avait été nommé inspecteur à Vannes. Les deux hommes faisaient partie du réseau « Jade Fitzroy ». Ce réseau de renseignements provenait du réseau Jade, créé en 1941, par Claude Lamirault, un agent des services britanniques parachuté sur le territoire national, en décembre 1940. Au vu du développement du réseau, il avait été décidé, en 1942, de diviser celui-ci en « Jade-Fitzroy » et « Jade-Arnicol ». « Jade-Fitzroy » se composait de neuf sous-réseaux, dont l'un avait été créé au sein de la SNCF par Victor Chatenay.

Début 1943, Victor Chatenay parvenait à créer à Vannes une antenne dont Jules Lincy devenait responsable avec, comme adjoint, Robert Favrel, alors inspecteur de l'exploitation. Les deux hommes recherchaient, centralisaient et transmettaient des renseignements sur les mouvements des troupes ennemies et le trafic des trains les transportant et ce aux fins de permettre la localisation des lignes ferroviaires à bombarder. Ils organisaient également des sabotages consistant notamment à changer les étiquettes et à envoyer ainsi les wagons vers de fausses destinations, ce qui désorga-

nisait les transports, tout particulièrement ceux qui desservait les bases sous marines de Lorient et de Saint Nazaire. Parfois même, certains chargements disparaissaient, immobilisés dans des gares où personne n'aurait l'idée d'aller les chercher.

Mais, un agent allemand réussissait à s'introduire dans le réseau. Jacques Rouchy, agent de liaison entre Paris et la Bretagne, était arrêté dans un hôtel d'Angers. Malheureusement, il était en possession d'une liste de noms, que la Gestapo parvenait à déchiffrer, bien que celle-ci fût codée. Toutefois, comme cette liste ne comportait aucune adresse ni même aucune indication de lieu, les arrestations s'échelonnaient sur plusieurs semaines. Robert Favrel était arrêté le 24 novembre 1943 à son bureau de la gare de Vannes, puis Jules Lincy était arrêté le 28 novembre. Le responsable du réseau pour la Bretagne, résidant à Rennes, Julien L'Huillier, né le 27 septembre 1945 à Nilvange (57), qui lui-même, ne connaissait pas Jules Lincy et ignorait que son ami Robert Favrel appartenait au même réseau que lui, était arrêté le 17 décembre 1943. Tous trois étaient transférés le 18 décembre à Angers. Seul Julien L'Huillier reviendrait de déportation, libéré le 5 mai 1945, par des unités de la 11ème division blindée US qui découvrirent plus de 15000 corps jonchant le camp, corps qui furent enterrés dans des fosses communes, 3000 autres déportés mourant les jours suivants des suites de malnutrition, de maladie ou tout simplement d'épuisement.

Robert Favrel faisait partie du convoi, comprenant 57 hommes, qui

Le camp de Mauthausen était classé par l'administration SS camp de "catégorie 3". Cette catégorie de camp correspondait au régime le plus sévère



NE PAS OUBLIER CEUX QUI N'ONT PLUS QUE LEUR NOM POUR TOMBE

quittait la gare de l'Est à Paris pour le camp de Neue Bremm le 22 mars 1944. Le 15 avril, il était transféré au KL Mauthausen, puis dans le commando de travail de Melk.

Jules Lincy faisait partie du convoi, comprenant 1489 hommes, qui quittait le camp d'internement de Royallieu près de Compiègne, le 6 avril 1944, pour le KL Mauthausen.

Le camp de Mauthausen était classé par l'administration SS camp de "catégorie 3". Cette catégorie de camp correspondait au régime le plus sévère et, pour les prisonniers qui y étaient envoyés, cela signifiait un "retour non désiré" "Rückkehr unerwünscht" et l'extermination par le travail "Vernichtung durch arbeit". Tous les travaux forcés du camp étaient organisés autour de la carrière de pierre proche de Mauthausen et des constructions de tunnels dans les camps annexes de Gusen, Melk et Ebensee, camps où les conditions de travail ont entraîné une mortalité supérieure à celle du camp principal.

Les déportés trop âgés, trop épuisés, ou tout simplement malades, étaient le plus souvent conduits au château de Hartheim pour y être gazés. Ce château avait été construit à la fin du 16ème siècle près de Linz en Autriche. En 1898, les propriétaires avaient fait don du bâtiment à une association sanitaire de Haute Autriche afin qu'il fût transformé en établissement pour enfant handicapés physiques et mentaux. Après l'Anschluss, les nazis avaient confisqué le bâtiment en été 1938 et, début 1939, transformé celui-ci en établissement d'euthanasie avec chambre à gaz et crématoire, dans l'aile ouest du château où les « patients » pouvaient être déchargés à l'abri des regards... Une fois par semaine, un camion quittait Hartheim avec sa cargaison de cendres qu'il déversait dans le Danube ou le Traun... En août 1941 prit fin

l'action d'euthanasie dite T4. Quelques 18269 personnes auraient été gazées à Hartheim. Mais l'activité de mort de Hartheim ne cessait pas avec l'arrêt de T4. Elle était reprise en 1944 pour exterminer au moins 5000 détenus des camps de concentration de Mauthausen, Gusen et Dachau, amenés au château sous couvert d'un « congé sanitaire ».

Tel est le sort que subit Jules Lincy qui aurait été gazé à Hartheim le 21 août 1944 : il avait 57 ans.

Trois déportés du convoi du 21 mars 1944, et 121 autres déportés du convoi du 6 avril 1944 étaient également exterminés en chambre à gaz, dont les déportés suivants originaires de Bretagne : Jean Guermeur, né le 23 août 1919 à Brest, gazé le 17 août 1944, il avait 25 ans ; Jean Le Huludut, né le 28 juillet 1910 à Lorient, gazé le 5 décembre 1944, il avait 34 ans ; Henri Leclerc, né le 23 août 1881 à Pleurtuit, gazé le 29 août 1944, il avait 63 ans.

Quant à Robert Favrel, il décédait le 12 février 1945: il avait 33 ans.

Les déportés suivants originaires de Bretagne disparaissaient eux aussi à Mauthausen, Melk, Ebensee ou Gusen : Eugène Brunel, né le 24 août 1920 à Augan, mort à une date indéterminée, après ses 24 ans ; Roger Chotard, né le 22 mars 1923 à Guer, mort le 16 juillet 1944, il avait 21 ans ; Eugène Conaly, né le 23 mai 1919 à Plérin, mort le 02 décembre 1944, il avait 25 ans ; Robert Desclos, né le 4 novembre 1924 à Plevenon, mort le 25 août 1944, il avait 19 ans ; Edouard Durocher, né le 11 octobre 1909 à Goven, mort le 4 avril 1944, il avait 34 ans ; Joseph Gageot, né le 26 mars 1903 à Messac, mort le 22 janvier 1945, il avait 32 ans ; Pierre Gouello, né le 7 juillet 1919 à Loyat, mort le 2 février 1945, il avait 25 ans ; Louis En-

izan, né le 4 avril 1926 à Vannes, mort le 19 avril 1945, il avait 19 ans ; Joseph Groussard, né le 4 mai 1904 à Luitre, mort le 27 août 1944, il avait 40 ans ; Emile Jego, né le 5 janvier 1920 à Vannes, mort le 19 mars 1945, il avait 25 ans ; André Joly, né le 13 janvier 1925 à Lorient, mort le 10 juillet 1944, il avait 19 ans ; Théodore Josse, né le 29 novembre 1892 à Mordelles, mort le 1 août 1944, il avait 52 ans ; Joseph Le Leuh, né le 8 juin 1891 à Auray, mort le 9 décembre 1944, il avait 53 ans ; Gabriel Lecombe, né le 12 octobre 1887 à Pleuchâtel, mort le 13 décembre 1944, il avait 47 ans ; Henri Levey, né le 30 mars 1922 à Pleuguennec, mort le 7 mars 1945, il avait 23 ans ; Paul Liéthardt, né le 14 novembre 1909 à Lambezellec, mort le 8 août 1944, il avait 35 ans ; Henri Lucas, né le 3 juin 1914 à Vannes, mort le 8 août 1944, il avait 30 ans ; Jean Nobilet, né le 13 août 1888 à Treverien, mort le 18 juillet 1944, il avait 56 ans ; Marc Nobilet, né le 17 août 1925 à St Brieuc-des-iffs, mort le 22 avril 1945, il avait 19 ans ; Jean Persais, né le 10 mai 1894 à Bréal sur Montfort, mort le 4 février 1945, il avait 50 ans ; Paul Petton, né le 10 novembre 1921 à Plouzané, mort le 23 janvier 1945, il avait 23 ans ; Alfred Rouber, né le 13 février 1889 à Brignac, mort le 10 décembre 1944, il avait 54 ans.

Au total, de ces deux convois, 796 patriotes sont morts dans les camps nazis, le plus jeune avait 15 ans, le plus âgé 74 ans.

Récapitulatif établi par Katherine Le Port à partir des renseignements contenus dans les listes du Livre Mémorial de la Fondation de la Mémoire de la Déportation, Tome II dans celles du site " Rail et Mémoire", et dans l'ouvrage de Roger LE ROUX " Le Morbihan en guerre "
P.S si vous voyez des inexactitudes , merci de nous en informer.

AU SERVICE DES IDÉAUX DE LA RÉSISTANCE

POUR POURSUIVRE LA TRANSMISSION DES IDÉAUX D'ÉGALITÉ ET DE FRATERNITÉ QUI ANIMAIENT CEUX QUI ÉTAIENT PRÊTS À PRENDRE LE RISQUE DE MOURIR POUR QUE REVIVENT LA RÉPUBLIQUE ET LA DÉMOCRATIE, UNE EXIGENCE : FAIRE CONNAÎTRE L'ENGAGEMENT ET LES COMBATS DES RÉSISTANTS.

POUR PRÉVENIR LA RÉSURGENANCE DES PRÉJUGÉS RACISTES ET DES IDÉOLOGIES FASCISTES

Une nécessité : rappeler les crimes commis, au nom de la conquête d'un espace vital ou de la défense de la pureté des races aryennes et celtes, par les nazis et leurs complices pétainistes, miliciens ou membres du Bezen Perrot, en Bretagne, et notamment dans le Morbihan.

CONNAÎTRE LES COMBATS DES RÉSISTANTS DU MORBIHAN

D'ores et déjà, il vous est possible de télécharger les 20 premiers numéros de la revue de la Résistance Bretonne : «ami Entends-tu», revue créée en 1966, ces premières revues ayant un intérêt historique indéniable puisqu'aussi bien Roger Le Roux, dans son ouvrage le Morbihan en

Guerre, la cite parmi ses "sources".

Dans la rubrique : Résistance en Morbihan, nous avons pour objectif de parvenir pour 2014, à mettre en ligne témoignages ou récits sur l'ensemble des réseaux et mouvements ayant existé dans notre département, et surtout à évoquer tous ceux qui ont été torturés, fusillés ou massacrés.

CONNAÎTRE LES CRIMES COMMIS CONTRE LES JUIFS, LES COMBATTANTS DE L'OMBRE, LES MAQUISARDS, ET LES POPULATIONS CIVILES DU MORBIHAN

D'ores et déjà, vous trouverez les lettres de fusillés au "Polygone" de Vannes, des articles sur les massacres d'Hennebont, de Port Louis ...

Vous pourrez également trouver, dans la rubrique : Déportés du Morbihan, la liste des convois dans lesquels des personnes, originaires du Morbi-

han ou arrêtées dans ce département, ont été déportées en 1941, 1942, et 1943, notre projet est de parvenir pour 2015 à recenser tous les déportés du Morbihan, et reconstruire leur parcours de résistant.

Bien sûr, nous ne manquerons pas de mettre en ligne également des témoignages ou des extraits d'ouvrages ou de discours des grandes figures de la Résistance, comme nous l'avons d'ores et déjà commencé avec la déclaration du Général De Gaulle d'avril 1942 aux mouvements de résistance (rubrique : Il y a 70 ans), ou les "témoignages" de Jeanne Bohec (rubrique résistance), de Germaine Tillion, de Marie-Claude Vaillant-Couturier (rubrique déportés).

Nous appelons donc tous les visiteurs de ce site à s'associer à notre recherche et à nous transmettre toute information ou document pouvant être diffusés sur notre site .

LA SOUSCRIPTION

SI VOUS AVEZ ÉTÉ INTÉRESSÉ PAR LA CONSULTATION DES 20 PREMIERS NUMÉROS DE NOTRE REVUE, AMI ENTENDS-TU, SA- CHEZ QUE LA NUMÉRISATION ET LA MISE EN LIGNE DE CHACUN DES NUMÉROS COÛTE AUX ENVIRONS DE 10 €.

Si vous souhaitez nous aider à poursuivre la numérisation et la mise en ligne des numéros 21 à 41 d' «ami entends-tu» publiés entre janvier 1973 et juin 1978 dont voici un sommaire succinct, merci d' adresser vos dons à la Rédaction d' «Ami Entends-tu» - ANACR du Morbihan, 140 Cité Salvador Allende 56100 Lorient

CONGRES DÉPARTEMENTAUX

XIVème congrès à Réguiny: n°25; XXXème congrès national au Havre: N° 26; XVème congrès à Arradon: n° 22 et 23, XVIème congrès à Berné: n° 40/41

TÉMOIGNAGES ET RÉCITS DE RÉSISTANTS:

Témoignages recueillis par les journaux Le Télégramme et Ouest-France du 17.05.1945 : n°

22; la Résistance à Groix : témoignage de Louis Gouronc : n° 22 et 23 ; La 81 ème compagnie mixte de transmission de la 19ème D.I: n° 25; témoignage de Basile Poher, rescapé d'un massacre à Kerhos : n° 28/29; lettres de fusillés : n° 28/29; récit de Jean Dinahet sur la reddition de la poche de Lorient : n° 28/29; histoire des FFI du Morbihan par Marcel Le Guyader : n° 28/29; rapport du sergent Judet sur le massacre du lieutenant Marianne et de cinq SAS, le 12.07.1944 : n° 30; témoignage de Pierre Robic sur la prison de Vannes : n° 33; journal de bord de Joseph Kerguenno embarqué à bord du Montcalm : n° 36/37; femmes dans la Résistance : n° 36/37.

COMMÉRATIONS PARTICULIÈRES:

Hommage aux soldats soviétiques F.Kojenikine, I.Kuisselev et V.Parielko : n°21; réception

des Anciens combattants de Stalingrad à Lorient en 1973 : n° 21; inauguration d'une rue Jean Moulin à Pluvigner : n° 21; hommage à Honoré d'Estienne d'Orves : n°22; hommage à Jean Kerangouarec alias Etienne : n°26 ; 30 ème anniversaire de la libération : n°27/28/29/30; hommage à Robert Savary : n°28/29; inauguration à Pluméliau d'un menhir à la mémoire de la Résistance : n°31; hommage à Maurice Podvin : n°32; hommage aux cinq gendarmes de Gourin morts en déportation : n°32 ; hommage à Paul Morvan : n°34; hommage à René Bailleul : n°35; hommage au Père Guénaël : n°38

RACISTES D'HIER et D'AUJOURD'HUI :

Affaire Touvier : n° 21 et 23; F.L.B avec F comme fascisme: n°25; sur l'abbé Perrot: n° 40/41.

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION JOSEPH LHOMENÈDE

Ce musée est situé à quelques kilomètres de Brioude sur l'axe autoroutier Paris/Montpellier.

En visitant ce musée exceptionnel par la richesse de ses collections authentiques, vous ferez un voyage en plein cœur de la seconde guerre mondiale, de la déclaration de guerre à la reddition de l'Allemagne en passant par la vie sous l'occupation, les restrictions, le maquis, la résistance, les risques pris par les combattants de l'ombre, les otages, l'internement, les exécutions, la déportation.

Maurice Capelani, que j'ai rencontré, est conservateur du musée. Il est issu d'une famille de résistants de maquis d'Auvergne, et également gendre de Joseph Lhomenède, ancien maire de Frugières le Pin, mort en déporta-

tion (Joseph Lhomenède fut le pionnier de la résistance du secteur, agent secret au réseau Rousseau Marco Polo et a appartenu au réseau Combat à partir de novembre 1941). Maurice Capelani a réuni un nombre considérable d'archives, affiches, journaux, objets, uniformes, armes, véhicules ... qui constituent l'originalité de ce musée d'une très grande valeur historique.

A 75 ans, Maurice a consacré sa vie à enrichir ce musée, à rechercher toutes ces pièces d'origines par ses contacts dans tous les pays concernés par cette atroce guerre, tant en France qu'à l'étranger. Il était présent à l'inauguration du Musée de Saint Marcel Morbihan en 1984.

Si vous visitez cette belle région

d'Auvergne avec ses richesses touristiques telles les volcans, Vulcania, le Puy-de-Dôme avec le nouveau train à crémaillère, le plateau de Gergovie, et un peu plus au sud, le Puy en Velay capitale de la dentelle et ses monuments classés patrimoine mondiale de l'humanité, ... visitez le musée de Frugières le Pin, Maurice Capelani vous présentera avec émotion les pièces rares qui en font la richesse.

Michel Pradeau

Petite annonce : Maurice Capelani serait très heureux d'obtenir une tenue de marin (officier, officier marinier ou matelot) de cette époque, afin de compléter sa collection d'uniformes. Alors amis, à vos greniers !
La Gare 43230 Frugières le Pin - 04 71 76 42 15 - <http://www.musee-resistance-auvergne.fr>

NOS AMI(E)S DISPARU(E)S

ANDRÉ TANGUY

André Tanguy a été inhumé le 19 septembre 2012, Jean Maurice, vice président de l'ANACR du Morbihan et les porte-drapeaux rendaient hommage à leur camarade André Tanguy, au crématorium de Kerletu.

Né à Lanester, le 6 octobre 1923, André venait d'entrer comme apprenti au centre de formation de la DCAN quand éclata la guerre. Jean Maurice évoquait ses rencontres avec André dans le bar que tenaient les parents de ce dernier, à proximité de la porte d'entrée de la DCAN et lors de leurs entraînements à la section d'athlétisme des Merlus courant 1941. Les bombardements destructeurs de janvier 1943 allaient séparer les deux copains qui ne se retrouveraient qu'à la Libération en Mai 1945. Réfugié à Pluvigner, réfractaire au S.T.O, André

entra dans la résistance active à la fin de l'année 1943. Intégré au 2ème bataillon FFI commandé par Le Garrec, il prit part aux combats de Saint Marcel. C'est là qu'il reçut son nom de guerre « Dodoche », car dans son groupe se trouvaient deux autres jeunes hommes prénommés André, dont l'un fut surnommé, Dédé et le second, Dédé La Musique. Son groupe put se replier sur Sérent et ayant échappé aux représailles des allemands, participa à la libération d'Auray début août 1944. Puis, André fut intégré au 4ème bataillon des Rangers, avec lequel il prit part aux combats sur le front de la Vilaine courant 1944-1945. André était un adhérent des premiers jours de l'ANACR du Morbihan et pendant 25 ans, il mit ses compétences et son énergie au ser-

vice de notre association pour gérer la revue de la Résistance bretonne, «ami entends-tu»... S'associant à la peine de ses proches, Jean Maurice exprimait à son épouse, sa fille et ses petits enfants la profonde reconnaissance de notre association envers ce valeureux et dévoué camarade.



André Tanguy, au centre, photographié avec deux de ses camarades

NOS AMI(E)S DISPARU(E)S

LOUIS LE BOUËDEC



Louis Le Bouëdec est né le 12 février 1903, à Kersabiec, à Keryado, alors territoire de la commune de Ploemeur.

Louis Le Bouëdec entre à l'arsenal de Lorient à l'âge de 14 ans. Il gravira tous les échelons, finira ingénieur-directeur du Centre de formation technique de la DCAN de Lorient et des écoles préparatoires aux écoles techniques de l'armement. Durant la seconde guerre mondiale, Louis Le Bouëdec a occupé le poste stratégique de chef de la pyrotechnie de Tréfaven à Lorient, qui fut occupée le 21 juin 1940 par les troupes allemandes. Il n'a pas craint de mettre sa vie en péril en renseignant le réseau de résistance Alliance. À la Libération,

il a été chargé de la remise en état du site et a assuré de nombreuses missions pour neutraliser des engins dangereux. En 1949, il a été nommé, à titre exceptionnel, au rang de chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur.

À la retraite en 1963, il est resté quelques années dans sa maison de Lorient, puis s'est retiré à la résidence Vallon-Breuzent, à Ploemeur où il coule, selon ses propres termes, «des jours heureux». Personnage hors du commun, Louis Le Bouëdec, veuf depuis 1995, séduit tous ceux qui l'approchent par sa lucidité et sa gentillesse.

D'après **Le télégramme**

ARMAND GUÉGUAN

Nous avons appris le décès d'Armand Guéguan. Le Lanesterien de 92 ans était investi dans de nombreuses associations.

Né le 1er février 1920, M. Guéguan est mobilisé le 6 juin 1940, à Bordeaux, ce même jour, son frère Ferdinand est tué près de Rouen. Début juillet, il se retrouve sur les chantiers de jeunesse à Rouet, dans le Var et sera libéré le 1er mars 1941. A son retour à Languidic, il reprend le travail à la menuiserie jusqu'en 1943.

Fin 1943, il rejoint la Résistance où il effectue plusieurs actes de bravoure, il intègre ensuite l'armée.

De retour en octobre 1945 dans le civil, Armand Guéguan reprend son activité d'ouvrier menuisier à Lorient et s'installe fin 1948 à Lanester, avec son épouse Marie Thérèse. Le couple



construira ensuite une maison en 1954 dans le quartier du Cheval-Blanc.

En 1965, il s'installe à son compte, ouvrant un atelier à Lann Gazec qu'il tiendra jusqu'à sa retraite en 1985.

Il s'investit alors dans les associations patriotiques. M. Guéguan était le doyen des membres du bureau du comité d'entente des anciens combattants et était membre de L'Anacr.

Il était titulaire de la médaille militaire, de la Croix de combattant volontaire de la Résistance 1939-1945, de la Croix de guerre 1939-1945 avec étoile de bronze, de la Croix du combattant 1939-1945 avec barette et ancien membre FFI du premier bataillon ORA.

Nos AMI(E)S DISPARU(E)S

RENÉ PLÉ

Notre ami René Plé nous a quittés. Il était Président d'honneur de l'Anacr et le doyen des Résistants français. Évoquer sa vie, c'est évoquer un homme qui a su conserver, jusqu'au bout, une dignité et une gentillesse dont nous pouvons tous, nous qui l'avons connu, porter témoignage.

René est né à Paris en juin 1909 non loin du Jardin des Plantes à l'emplacement de l'actuelle mosquée de Paris. Enfant, pendant la Grande guerre, il entend tonner le canon allemand non loin de la capitale. Il remarque l'affolement des gens dans les rues alors que l'ennemi est tout proche. Cette présence de l'ennemi que l'on entend mais que l'on ne voit pas le marquera profondément.

Il apprend bientôt le métier de menuisier et se spécialise dans l'ébénisterie. Au début des années 30, il fait son service militaire à Brest. La ville et sa région lui plaisent tout de suite. Quand la crise touche de plein fouet l'économie française à partir de 1931, c'est à Brest qu'il vient s'installer car il se dit qu'il y sera mieux pour y trouver du travail. Il rencontre une jeune Conquétoise qui devient bientôt son épouse.

A partir de 1935, il participe à la création du comité antifasciste de Brest dont il devient secrétaire. En effet, les violences anti-parlementaires du 6 février 1934 à Paris ont fait prendre conscience à la gauche française qu'elle doit se rassembler. Les comités antifascistes sensibilisent la population aux méfaits et aux dangers de l'extrême-droite, quelle que soit sa forme ou son appellation. René assure une permanence au comité antifasciste et y joue un rôle très actif. C'est ainsi qu'en 1938, à l'appel des organisations de gauche, il participe à Landerneau, avec de nombreux ca-

marades brestois, au charivari organisé pour accueillir comme il se doit le colonel de la Rocque. L'occasion est trop belle de montrer au fondateur des Croix-de-feu ce que l'on pense de ses idées. Le visage de René Plé s'éclaircit de malice à l'évocation du crachat qu'il avait lancé en direction du colonel, lors du banquet auquel assistait celui-ci.

En mai-juin 1940, c'est la débâcle et, malgré l'envie d'en découdre, son régiment est fait prisonnier sans combat dans la Somme. René fait alors partie de ces milliers de soldats français conduits sous bonne escorte en Allemagne. La main d'œuvre gratuite est bientôt utilisée au déchargement des wagons de marchandises en provenance de France, produits du pillage organisé par les Nazis. Après une première tentative d'évasion avortée, René réussit à déjouer l'attention de ses gardiens et, muni de la fameuse petite boussole qu'il s'est fabriquée à leur insu, il réussit à s'évader et, sans se faire remarquer, en marchant de nuit, à regagner la Belgique puis la France.

Pas question de retourner à Brest. Il sait qu'il est connu des services de Vichy et que les séides du gouvernement sont efficaces dans la chasse aux ennemis de l'intérieur. Il part donc s'installer près de Mâcon où son épouse vient le rejoindre. Les contacts avec la Résistance locale sont rapidement pris. Il entre au réseau Combat. Pendant plusieurs mois, René est chargé du balisage des champs d'atterrissage et de décollage des avions venant d'Angleterre. C'est dans ces circonstances que le hasard lui fait rencontrer Raymond, Lucie Aubrac et leur fils quittant la France le 8 février 1944 pour éviter l'étau allemand qui se resserre sur eux. Il n'apprendra que plus tard l'identité du couple. En effet,

on ne devait pas connaître l'identité des personnes. Comme le disait René « il ne fallait prendre aucun risque » car, arrêté par la Gestapo, on pouvait craquer...

Pendant les combats de la Libération, il prend le maquis.

Après la guerre, il s'installe quelques années en Afrique noire. Les bois précieux d'Afrique lui permettent de consacrer à la sculpture une partie de son temps. De jolies formes féminines apparaissent sous ses mains. Mais aussi des animaux, des enfants. René a offert la plus grande partie de sa collection au village de la région de Mâcon qui l'a reçu et hébergé pendant la guerre. De cette riche collection, il conservait un album de photos qu'il aimait feuilleter et montrer à ceux qui venaient lui rendre visite.

Il y a peu, René recevait de jeunes collégiens du secteur de Brest venus écouter son témoignage de la guerre et de la Résistance. C'est avec un sourire communicatif qu'il racontait à ses auditeurs et ses ami(e)s les anecdotes de sa vie. Ses yeux pétillaient de malice à l'évocation de certains de ses souvenirs. Rien dans son attitude, dans la qualité de sa parfaite mémoire, ne trahissait le très vieux monsieur qu'il était. Toujours heureux de rencontrer ses camarades, toujours disponible pour témoigner, c'est un homme qui a aimé la vie qui nous a quittés.

Si Charles de Gaulle a dit que la vieillesse est un naufrage, notre ami René Plé, jusqu'à la fin de sa très longue vie, ne lui aura pas donné raison.

Charles PAPERON
Brest, le 6 septembre 2012

HOTEL RESTAURANT
DE LA VALLEE
Martine et Bernard Quilléré



Promenade
des estivants
St Nicolas des Eaux
56930 Pluméliau
téléphone : 02 97 51 81 04
télécopie : 02 97 51 94 89
email : martine.quillere@gmail.com

Le Gouallec

Bar Restaurant du Centre

4 et 7, rue des tilleuls 56310 Bubry
tel : 02 97 51 70 72 fax 02 97 51 75

Salaisons Celtiques



ZI du Tréhonin
LE SOURN
BP 52 56302 PONTIVY



technicob
Applications électroniques

www.technicob.com

Tel: 02 97 89 06 07 Fax: 02 97 89 05 03
4, avenue Camille St Saëns. 56602 LANESTER



ami entends-tu...
journal de la Résistance bretonne

Directeur de la publication : Rémy Guillevic
**Responsable de la rédaction
et de la mise page:** Pierrick Chérel
siège: rédaction, administration et publicité
140, cité Salvador Allende 56100 Lorient
Dépôt légal 1er trimestre 1978
Impression: ILC, 54 rue Jean Jaurès
56600 Lanester
Routage: ESAT les Ateliers du Prat
56000 Vannes
Tirage moyen par numéro: 600.

Si vous souhaitez vous abonner ou bien abonner des personnes de votre connaissance au journal, il vous suffit d'adresser au trésorier un montant de **12 euros** après avoir complété ou recopié le document suivant:

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Numéro de téléphone ou adresse e-mail (facultatif).....
.....

ami entends-tu...
journal de la Résistance bretonne
et envoyez le tout à
A.N.A.C.R
140, cité Allende
56100 LORIENT